

Atout énergie

Rapport d'activité 2016

Les évènements de l'année 2016

1. Les statuts du SIED 70 ont été modifiés par arrêté préfectoral n° 70-2016-01-18-009 du 18 janvier 2016, conformément aux dispositions prévues à la délibération n° 1 du Comité syndical du 12 septembre 2015. Le SIED 70 dispose donc de la compétence mentionnée à l'article L 2224-37 du Code général des collectivités territoriales relative aux infrastructures de recharge de véhicules électriques. 270 communes ont décidé de transférer au SIED 70 la compétence qu'elles détenaient au titre de l'article précité du CGCT.
Dans le cadre de cette compétence, un schéma de déploiement en cohérence avec le schéma régional d'électromobilité a été programmé pour 45 bornes sur le département de Haute-Saône dans les communes suivantes : ARC-LES-GRAY, CHAMPAGNEY, CHAMPLITTE, COMBEAUFONTAINE, DAMPIERRE-SUR-SALON, FAUCOGNEY-ET-LAMER, FAVERNEY, FOUGEROLLES, FRESNE-SAINT-MAMES, FROTEY-LES-VESOUL, GRAY, GY, HERICOURT, JUSSEY, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, MARNAY, MELISEY, PESMES, PLANCHER-LES-MINES, PORT-SUR-SAONE, PUSEY, RIOZ, RONCHAMP, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAULX, VAIVRE-ET-MONTOILLE, VAUVILLERS, VESOUL, VILLERSEXEL et, sur les 3 communes participant au projet « Autocampagne ».
2. La commission consultative paritaire prévue dans le cadre de la loi 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) s'est réunie le 4 février 2016.
A l'unanimité des présents, Monsieur Franck TISSERAND, président de la Communauté de Communes « Terres de Saône » a été nommé pour être associé à la conférence départementale « loi NOME ».
3. Le 10 mars 2016 voit la prise de fonction effective de Monsieur Fabrice TONGHINI, directeur général des services du syndicat suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Paul BARSOT.
4. Par délibération du 23 mai 2016, le Bureau du SIED 70 a adopté le principe de prendre la maîtrise d'ouvrage d'opération de production hydraulique d'électricité pour des sites situés sur le domaine public et dont le retour sur investissement est avéré. Seule une étude de faisabilité permettra d'établir la rentabilité des projets envisagés.
5. Du 21 au 23 juin 2016 s'est tenu le congrès de la FNCCR à TOURS, le SIED 70 a participé, en partenariat avec les syndicats d'électricité de la région Bourgogne Franche-Comté à la tenue d'un stand de présentation de leurs activités.
6. Les 8 syndicats départementaux d'énergie (SDE) ont décidé, dans le cadre de leur alliance, la mise en place d'un groupement de commandes visant à répondre aux besoins dans les domaines de la :
 - Fourniture et acheminement d'énergies (électricité, gaz naturel...)
 - Fourniture et services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.Le SIED 70 assurera un rôle de gestionnaire comme défini à l'acte constitutif et recevra une contribution des membres situés sur son territoire de l'ordre de 30 centimes par MWh.
Au 31 décembre 2016, 7 collectivités ont déjà adhérer à ce groupement de commandes pour l'achat d'énergies : les communes de COUTHENANS, FAVERNEY, FROTEY-LES-VESOUL, RIOZ, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE et SAINT-SAUVEUR, la communauté de communes « TERRES de SAONE » et le SIVU du RAHIN.

Les travaux des assemblées

On trouvera annexé au présent rapport le recueil des actes administratifs de l'année 2016 qui retrace l'ensemble des décisions adoptées par le Comité et le Bureau du SIED 70 au cours de cette année.

Le Comité syndical

Au 31 décembre 2016, conformément aux conditions fixées par les statuts du syndicat, le Comité est composé de 576 membres représentant toutes les communes du département dont une commune nouvelle « La Romaine » regroupant les communes de Greucourt, Le Pont de Planche et Vezet, par arrêté préfectoral du 28 octobre 2016.

Il convient de rappeler que, d'une part, le Comité ne peut délibérer valablement lors de sa première convocation si le quorum - qui est donc de 289 - n'est pas atteint (les pouvoirs n'étant pas pris en compte dans le calcul du quorum) et, d'autre part, lors de la 2^{ème} réunion, les membres du Comité, convoqués à au moins 3 jours d'intervalle, peuvent délibérer sans condition de quorum.

Les 2 réunions du Comité des 27 février et 26 novembre se sont déroulées en présence respectivement de 338 et 326 délégués.

Le Bureau syndical

Au 31 décembre 2016, le Bureau du SIED 70 était composé de 19 membres :

PRESIDENT :

Jacques ABRY, maire de LUZE

VICE-PRESIDENTS :

1^{er} vice-président : Gilles MARTINET, maire et délégué de LA LANTERNE-ET-LES-ARMONTS

2^{ème} vice-président : Robert BOURQUIN, maire et délégué de COISEVAUX

3^{ème} vice-président : Raymond BILQUEZ, maire et délégué de FRANCHEVELLE

4^{ème} vice-président : Jean-Marc JAVAUX, délégué de FROTEY-LES-VESOUL

5^{ème} vice-président : Pascal GAVAZZI, délégué de LURE

6^{ème} vice-président : Jean-Luc QUIVOGNE, délégué de JUSSEY

SECRETAIRE :

Joël DAVAL : conseiller général, maire et délégué de BREUCHOTTE

SECRETAIRE ADJOINT :

Yannick MULLER : délégué de CULT

MEMBRES :

Nicolas EMONIN : délégué d'AINVELLE

Jean-Pierre FOUQUET : maire et délégué d'AUTET

Jacques THEULIN : maire et délégué de VILLERS-LE-SEC

Jacques HEZARD : maire et délégué de BUCEY-LES-TRAVES

Christian TERRASSON : délégué de PONTCEY

Damien TAUNAY : délégué d'ABELCOURT

Jean-Michel ADREY : délégué d'ECHENOZ-LA-MELINE

Viviane CARSANA : déléguée de GEVIGNEY-ET-MERCEY

Denis DUMAIN : délégué de CORRE

Daniel NOURRY : délégué de MAGNY-VERNOIS

Le Bureau s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année : les 15 février, 23 mai, 11 juillet, 17 octobre et 14 novembre 2016.

Le Conseil d'exploitation de la Régie des énergies renouvelables

La régie a été créée par le Comité syndical, lors de sa séance du 28 mars 2007, avec la simple autonomie financière. Son Conseil d'exploitation composé de Jacques ABRY (président), Gilles MARTINET, Jean-Marc JAVAUX, Robert BOURQUIN et Raymond BILQUEZ (membres) est une force de propositions, pour des décisions qui sont prises par le Comité ou le Bureau du syndicat par délégation.

Cette régie a en charge la gestion des chaufferies de Scey-sur-Saône, Gy et Marnay (voir en fin du présent document le rapport concernant ces chaufferies)

Les commissions

Huit commissions ont été créées au sein du Comité :

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL) a été créée conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales. Cette commission doit être consultée sur tout nouveau projet de création de service public en délégation du service public ou en régie, à condition que celle-ci soit dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, qu'il s'agisse de services publics industriels ou commerciaux ou de services publics administratifs. Elle est présidée par le président du SIED 70 et comprend des membres du Comité syndical, des représentants d'associations locales et le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour, de personnes qualifiées avec voix consultative.

La commission consultative paritaire prévue dans le cadre de la loi 2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TE CV) a été créée conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du Code général des collectivités territoriales. Cette commission est constituée d'un représentant de chacune des 21 EPCI de Haute-Saône et de 21 délégués du Syndicat. Elle devra coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et faciliter l'échange de données.

Les 6 autres commissions sont les suivantes :

- ✓ Concessions - président : Gilles MARTINET,
- ✓ Energie-bois - président : Robert BOURQUIN,
- ✓ Travaux - président : Raymond BILQUEZ,
- ✓ Communications électroniques et internet haut-débit - président : Jean-Marc JAVAUX,
- ✓ Economie d'énergie et performance énergétique - président : Pascal GAVAZZI,
- ✓ Solidarité, coopération et mutualisation - président : Jean-Luc QUIVOGNE.

La liste des membres de ces commissions est disponible sur le site internet du SIED 70 à l'adresse suivante : <http://www.sied70.fr/#url:/espaceadherents/commissions.ts:1421847066593>

Les services du SIED 70

Fin 2016, les services du SIED 70 étaient composés de 13 agents et 1 poste non pourvu, selon le tableau des effectifs ci-dessous :

SITUATION AU 31/12/2016					
AGENTS TITULAIRES - grades ou emplois		CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE	EFFECTIF POURVU	TEMPS
<u>SERVICE ADMINISTRATIF</u> : 3 agents					
Adjoint administratif de 1ère classe		C	1	0	12 h/semaine
Adjointe administrative principale de 2ème classe		C	1	1	plein
Directeur (détachement d'un ingénieur principal)		A	1	1	plein
<u>SERVICE TECHNIQUE</u> - 6 agents					
Adjoint technique principal de 2ème classe		C	2	2	plein
Technicien principal de 2ème classe		B	2	2	plein
Technicien principal de 1ère classe		B	1	1	plein
Adjointe administrative de 2ème classe		C	1	1	plein
AGENTS NON TITULAIRES	CONTRAT (loi 84-53 du 26/01/1984)	CATEGORIE	SERVICE	EFFECTIF POURVU	TEMPS
Chargée de mission	art 3-3 2°	A	ENR - MDE	1	plein
Assistante de direction	art 3-4 II	B	Administratif	1	plein
Conseiller en énergie partagé	art 3-3 1°	B	ENR - MDE	1	plein
Chargé d'opération	art 3-3 1°	B	Technique	1	plein
Chargé d'opération	art 3-3 1°	B	Technique	1	plein

Au cours de cette année 2016, les agents ont suivi 41 jours de formation. Le nombre de jours d'absence pour maladie a été ramené à 3.

L'année 2016 a été marquée par la mise en place pour les agents :

- de l'octroi d'autorisations spéciales d'absence,
- du télétravail,
- du temps partiel,
- de l'instauration des IHTS (Indemnités horaires pour travaux supplémentaires)

Le contrôle des concessionnaires

En sa qualité d'autorité concédante, le SIED 70 a l'obligation de contrôler la bonne exécution des contrats des concessionnaires. Cette obligation trouve son fondement dans l'article 16 de la loi modifiée du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie électrique, qui stipule que « le contrôle de la construction et de l'exploitation est exercé sous l'autorité du Ministre des travaux publics, par les agents délégués par les municipalités lorsqu'il s'agit de concession donnée par les communes ou les syndicats de communes ».

Cette obligation a été réaffirmée par l'article L2224-31 du Code général des collectivités territoriales qui dispose que « les autorités concédantes exercent le contrôle du bon accomplissement des missions de service public fixées par les cahiers des charges de ces concessions. Elles assurent le contrôle des réseaux publics d'électricité. A cette fin, elles désignent un agent de contrôle distinct du gestionnaire du réseau public de distribution ».

Le rapport de contrôle de l'exécution par ERDF et SICAE EST des contrats de concession que le SIED 70 a signés avec ces entreprises respectivement en 1995 et 1996 sont disponibles sur le site internet du SIED 70 : <http://www.sied70.fr/#url:/rapportsactivitecontrôle.ts:1454310700486>

Le financement des travaux d'électrification

L'instauration de la taxe sur la consommation finale d'électricité, décidée par le Comité syndical en septembre 2012 a permis d'améliorer les modalités de financement des travaux.

Au vu de l'importance des dossiers d'enfouissement des réseaux actuellement en attente et à venir, le Bureau syndical a adapté les nouvelles règles de financement des aménagements esthétiques, à savoir : Plafond intermédiaire du montant de l'opération ramené à 60 000 euros par an (et non plus 120 000 euros) et nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans après inscription de l'opération en bureau syndical.

S'agissant des travaux d'optimisation de l'éclairage public, un questionnaire a été adressé en février aux 543 communes du département afin de quantifier le nombre de luminaires obsolètes et l'échéance à laquelle les communes souhaitaient s'y engager. Le Bureau syndical a décidé de maintenir le régime des aides actuelles pour les 2 prochaines années.

On trouvera annexé au présent rapport 3 fiches en vigueur au 31 décembre 2016, décrivant les participations financières demandées par le SIED 70 pour les travaux sur le réseau de distribution public d'électricité, l'éclairage public et le génie civil de communications électroniques.

Ces fiches distinguent 3 catégories de communes selon qu'elles sont, d'une part, rurales ou urbaines au sens de l'électrification et, d'autre part, que le SIED 70 y perçoit ou non la TCFE (taxe sur la consommation finale d'électricité). Elles représentent :

- Les 524 communes de moins de 2000 habitants et les communes de RIOZ et PLANCHER-BAS, rurales au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCFE,
- Les 3 communes de moins de 2000 habitants, urbaines au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCFE,
- Les 16 villes de plus de 2000 habitants, urbaines au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 ne perçoit pas la TCFE.

La répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SIED 70 et les concessionnaires (ERDF et SICAE EST)

NATURE DES OPERATIONS	MAÎTRE D'OUVRAGE DANS LES COMMUNES	
	urbaines (19)	rurales (526)
Renforcement des canalisations HTA	concessionnaire	concessionnaire
Renforcement des postes de transformation et des canalisations BT	concessionnaire	SIED 70
Raccordement relevant pour les puissances supérieures à 250 kVA	concessionnaire	concessionnaire
Raccordement pour les puissances inférieures ou égales à 250 kVA et dessertes extérieures de zones	concessionnaire	SIED 70
Partie des extensions situées à l'intérieur des zones	SIED 70	SIED 70
Branchements	concessionnaire	concessionnaire
Intégration des ouvrages dans l'environnement	SIED 70	SIED 70

Les comptes 2016

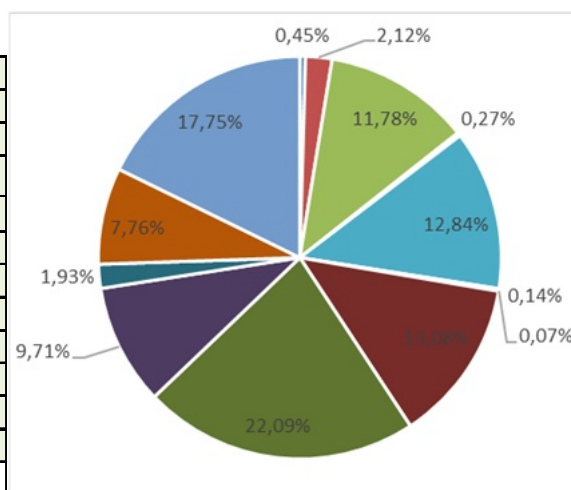
L'exécution 2016 laisse un déficit d'investissement de 1 768 514,66 € et un excédent de fonctionnement de 6 793 127,33 € soit un excédent budgétaire global de 5 024 612,67 €. Cet excédent est indispensable à la trésorerie du syndicat et lui permet de ne pas avoir recours à des prêts à courts termes qui génèrent des frais financiers.

Les résultats financiers de 2016 sont représentés par les histogrammes ci-après :

LE BUDGET PRINCIPAL

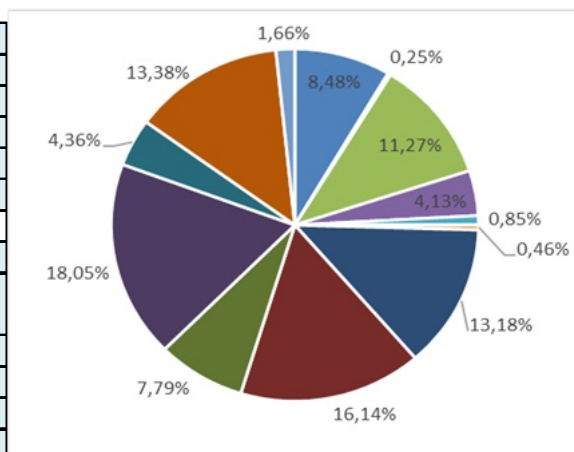
DEPENSES

FONCTIONNEMENT	Charges à caractère général	128 567 €
	Salaires et indemnités	599 443 €
	Opérations d'ordre entre sections	3 333 416 €
	Autres charges de gestion courante	76 619 €
INVESTISSEMENT	Opérations d'ordre	3 634 092 €
	Subventions d'investissement	39 444 €
	Immobilisations et imprévus	19 202 €
	Subventions aux communes	3 702 267 €
	Travaux d'électrification	6 252 775 €
	Travaux d'éclairage public	2 746 871 €
	Travaux de GC de télécommunications	545 807 €
	DEFICIT ANTERIEUR REPORTE	2 196 792 €
	Excédent budgétaire global	5 024 613 €



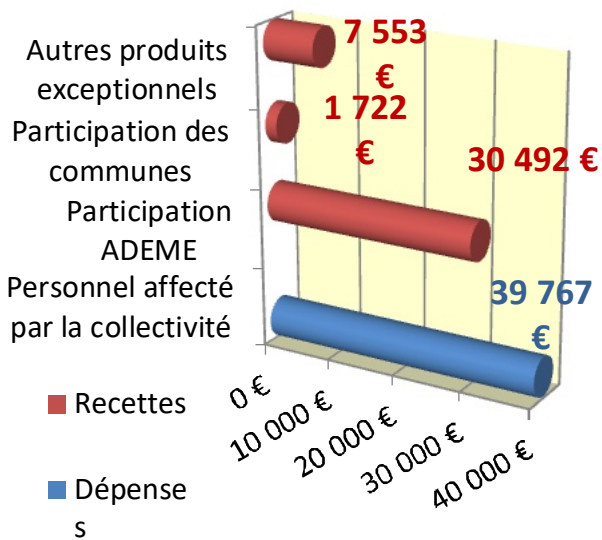
RECETTES

FONCTIONNEMENT	Opérations d'ordre entre sections	2 399 480 €
	Salaires reversés par les budgets annexes	70 608 €
	Impôts et taxes	3 190 162 €
	Redevances versées par les concessionnaires	1 170 027 €
	Remboursements des "prêts chaufferies"	241 394 €
	Produits divers	129 356 €
INVESTISSEMENT	Excédent antérieur reporté	3 730 145 €
	Opération d'ordre entre section	4 568 028 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 203 460 €
	Subventions d'investissement reçues	5 107 741 €
	TVA sur travaux d'électrification	1 234 612 €
	Travaux d'éclairage public	3 785 279 €
	Travaux de GC de télécommunications	469 615 €

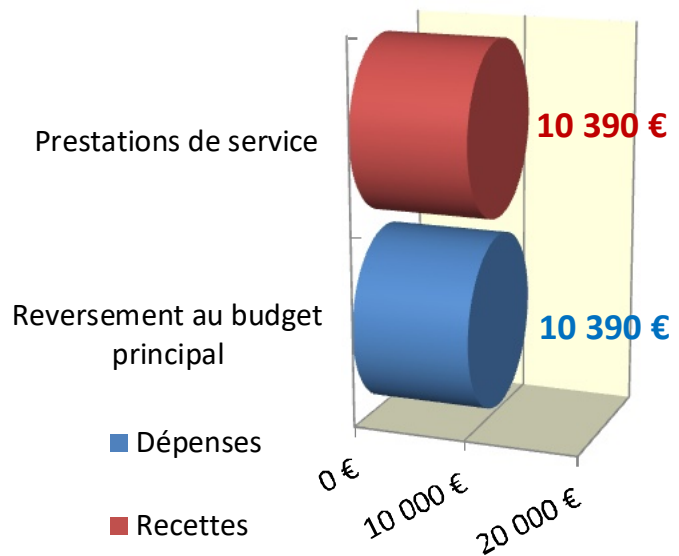


LES BUDGETS ANNEXES

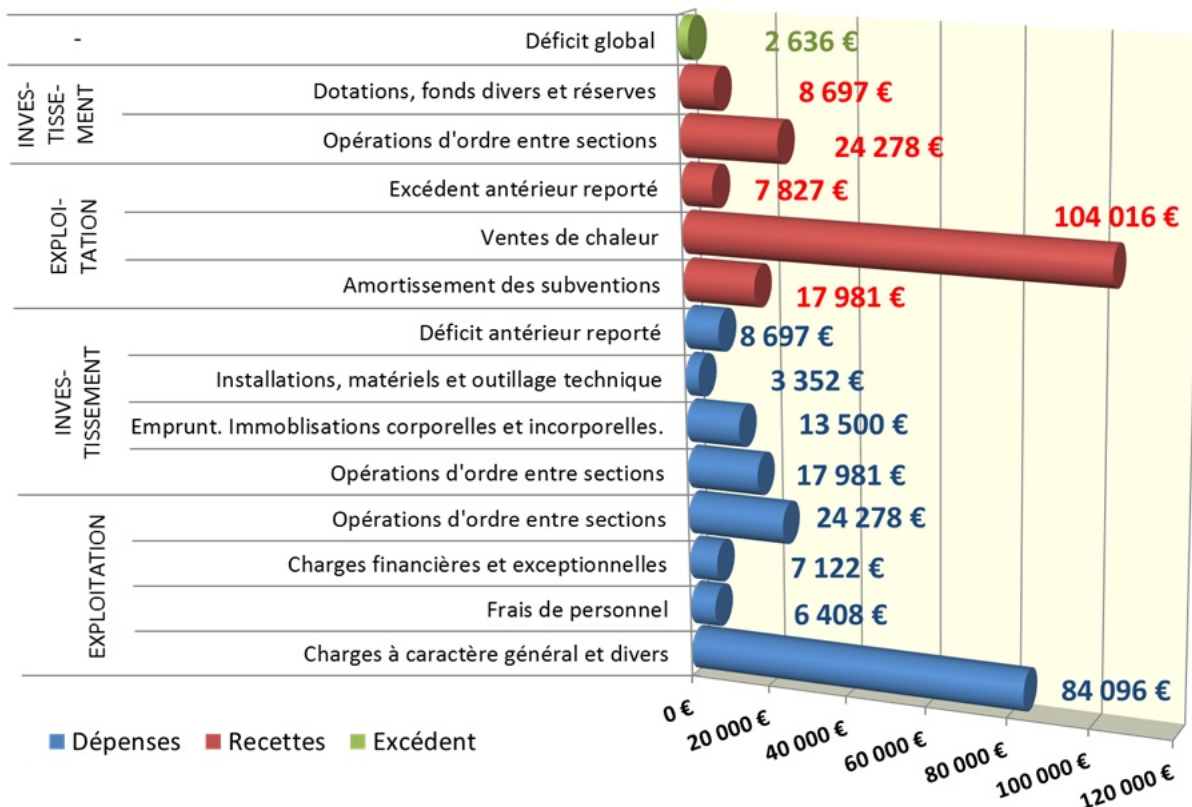
BUDGET ANNEXE CONSEIL



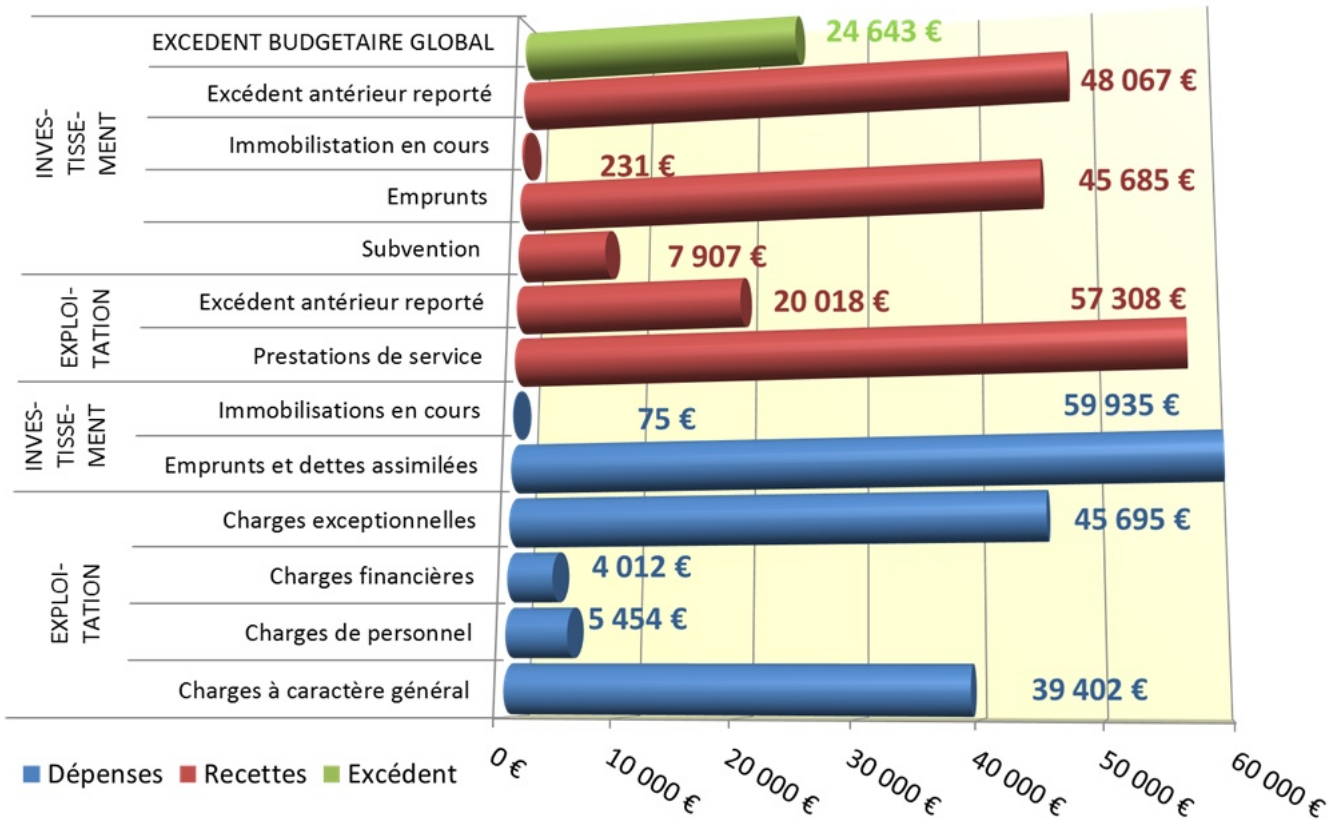
BUDGET ANNEXE PRESTATION DE SERVICE



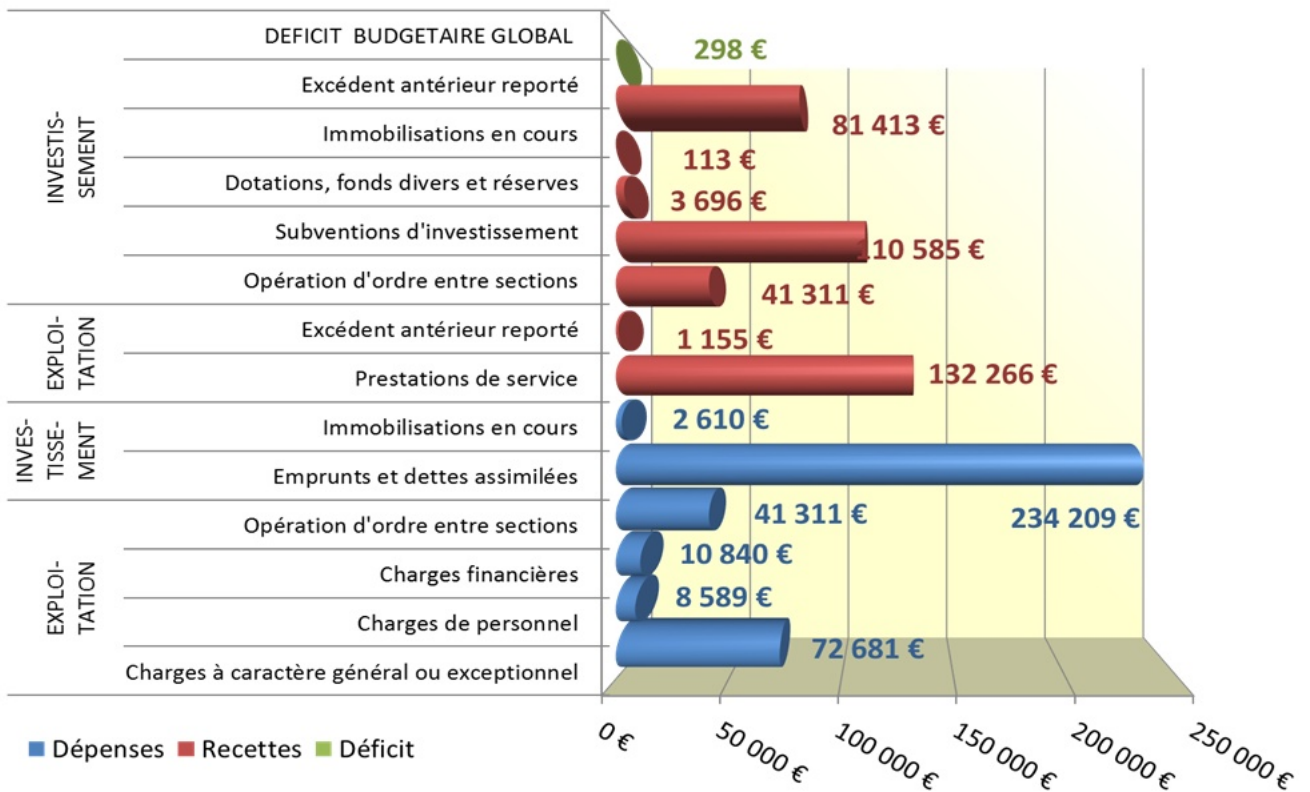
BUDGET ANNEXE "CHAUFFERIE DE SCEY-SUR-SAONE"



BUDGET ANNEXE "CHAUFFERIE DE GY"



BUDGET ANNEXE "CHAUFFERIE DE MARNAY"



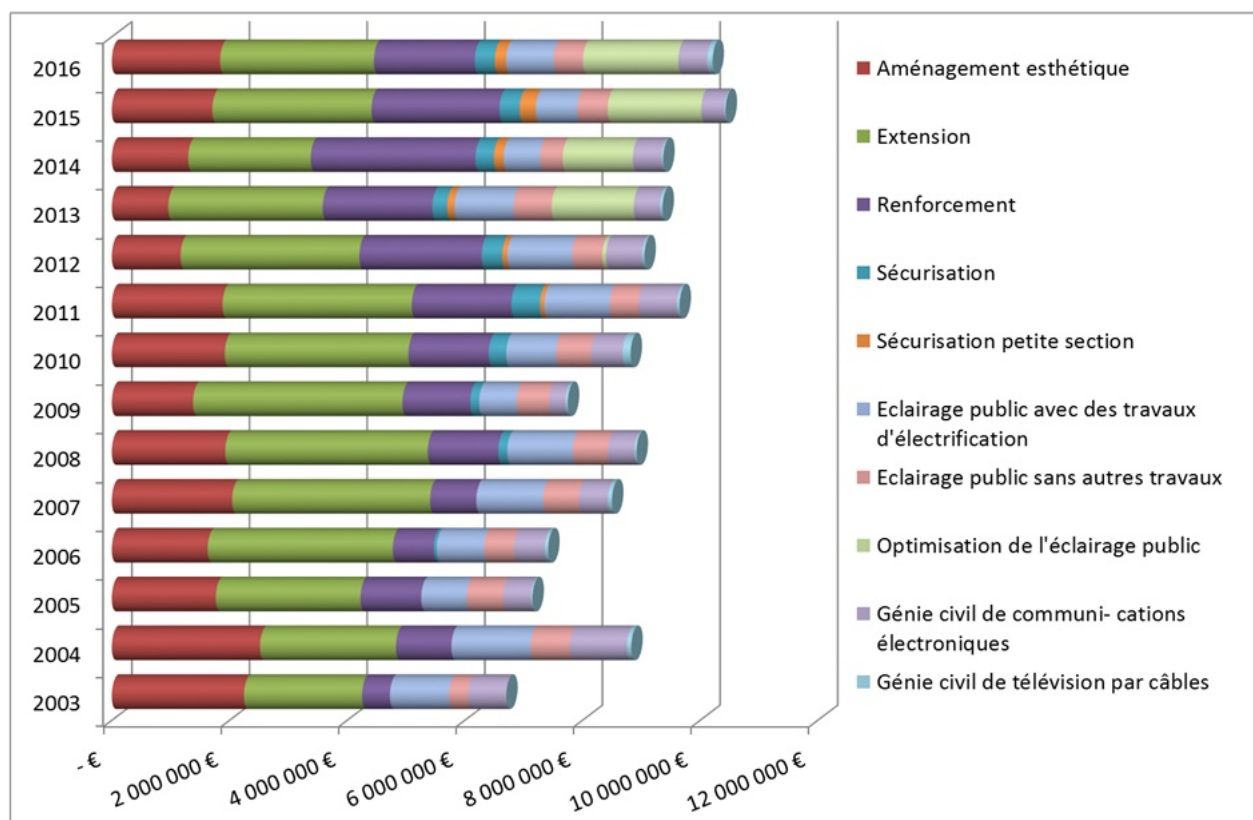
Les investissements du SIED 70

Les travaux traditionnels

La répartition depuis 2003 des dépenses de travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité, et ceux réalisés pour le compte de tiers, c'est-à-dire d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques est précisée sur le diagramme ci-après :

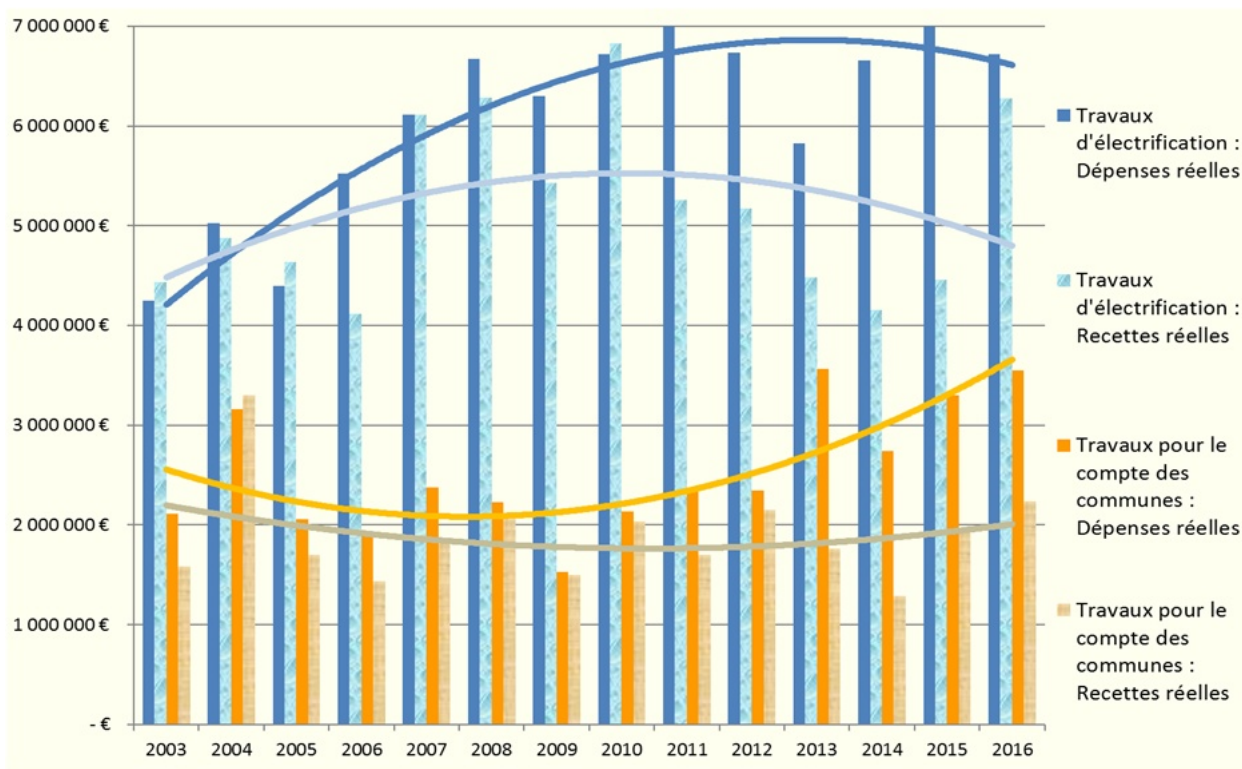
Année	Aménagement esthétique	Extension	Renforcement	Sécurisation	Sécurisation petite section	Eclairage public avec des travaux d'électrification	Eclairage public sans autres travaux	Optimisation de l'éclairage public	Génie civil de communications électroniques	Génie civil de télévision par câbles
2003	2 247 481,07 €	2 006 613,49 €	473 842,13 €	- €	- €	1 004 792,14 €	328 318,84 €	- €	645 209,20 €	0
2004	2 520 781,64 €	2 309 980,40 €	943 523,90 €	- €	- €	1 346 308,93 €	664 213,93 €	- €	972 659,83 €	75 088,58 €
2005	1 768 645,09 €	2 459 356,73 €	1 033 357,53 €	- €	- €	770 357,50 €	621 064,08 €	- €	476 290,11 €	23 433,25 €
2006	1 630 688,31 €	3 146 028,36 €	697 972,75 €	50 133,32 €	- €	803 898,58 €	506 273,48 €	- €	529 877,10 €	54 727,93 €
2007	2 046 953,46 €	3 363 366,69 €	785 932,73 €	647,09 €	- €	1 132 737,41 €	609 403,91 €	- €	497 256,51 €	68 366,97 €
2008	1 929 573,64 €	3 441 569,86 €	1 199 970,18 €	153 050,32 €	- €	1 110 199,60 €	599 809,66 €	- €	452 810,77 €	35 683,30 €
2009	1 381 810,49 €	3 558 941,04 €	1 153 279,88 €	152 055,35 €	- €	633 995,21 €	554 250,28 €	- €	276 739,31 €	42 227,15 €
2010	1 921 967,71 €	3 120 743,38 €	1 365 646,15 €	296 357,94 €	- €	849 828,29 €	591 019,72 €	- €	539 433,93 €	135 605,83 €
2011	1 882 659,00 €	3 216 638,98 €	1 694 023,44 €	486 789,52 €	72 403,07 €	1 111 184,28 €	493 969,18 €	- €	650 726,13 €	44 575,09 €
2012	1 169 171,40 €	3 039 137,38 €	2 079 137,05 €	350 224,25 €	86 786,75 €	1 098 856,59 €	513 727,14 €	64 478,17 €	616 071,41 €	38 078,92 €
2013	961 903,53 €	2 623 416,89 €	1 865 043,63 €	252 322,07 €	123 378,19 €	1 001 117,60 €	648 669,70 €	1 396 546,02 €	445 993,20 €	45 254,97 €
2014	1 298 597,72 €	2 083 451,19 €	2 800 427,72 €	312 479,39 €	166 749,03 €	616 420,86 €	386 308,17 €	1 192 950,58 €	491 701,36 €	26 216,37 €
2015	1 709 128,33 €	2 706 276,35 €	2 176 026,00 €	342 063,40 €	274 929,15 €	703 696,15 €	518 526,38 €	1 590 600,39 €	393 219,80 €	21 088,73 €
2016	1 842 026,24 €	2 614 284,93 €	1 715 582,91 €	338 138,81 €	193 715,67 €	806 993,43 €	498 453,96 €	1 621 949,54 €	492 151,26 €	90 592,67 €

Cette répartition des travaux réalisés sur cette même période peut être représentée par l'histogramme ci-dessous :



Si l'on met en parallèle les dépenses et les recettes réelles annuelles, on obtient les valeurs du tableau et l'histogramme ci-dessous, avec des courbes de tendance qui montrent dès 2012, une diminution des recettes, donc, par voie de conséquence, une augmentation du financement des travaux par le syndicat prise sur ses marges de financement :

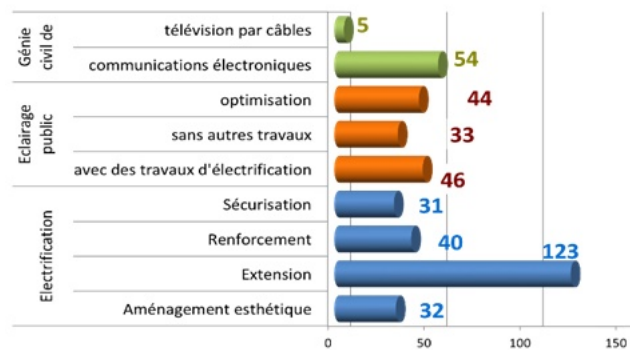
Année	Electrification :		Eclairage public :		Génie civil de télécommunications :		Totaux	
	dépenses	recettes réelles	dépenses	recettes réelles	dépenses	recettes réelles	dépenses	recettes réelles
2002	2 930 389,27 €	2 647 578,43 €	1 352 252,81 €	846 371,21 €	478 709,91 €	511 078,85 €	4 761 351,99 €	4 005 028,49 €
2003	4 251 267,69 €	4 437 685,60 €	1 450 779,94 €	900 089,53 €	663 380,20 €	684 314,09 €	6 365 427,83 €	6 022 089,22 €
2004	5 024 888,48 €	4 879 890,53 €	2 072 110,86 €	1 965 054,34 €	1 087 103,96 €	1 332 624,32 €	8 184 103,30 €	8 177 569,19 €
2005	4 393 918,88 €	4 640 329,39 €	1 468 721,29 €	1 164 990,58 €	590 511,71 €	535 348,78 €	6 453 151,88 €	6 340 668,75 €
2006	5 524 822,89 €	4 120 679,01 €	1 334 810,04 €	924 938,44 €	599 106,57 €	509 056,00 €	7 458 739,50 €	5 554 673,45 €
2007	6 114 018,72 €	6 113 552,42 €	1 774 702,70 €	1 367 053,98 €	604 951,10 €	481 787,62 €	8 493 672,52 €	7 962 394,02 €
2008	6 671 098,92 €	6 288 527,00 €	1 736 293,01 €	1 597 364,84 €	489 160,68 €	476 228,20 €	8 896 552,61 €	8 362 120,04 €
2009	6 301 835,36 €	5 432 097,72 €	1 208 024,20 €	1 096 031,38 €	322 056,43 €	399 891,80 €	7 831 915,99 €	6 928 020,90 €
2010	6 724 005,93 €	6 828 819,18 €	1 448 547,98 €	1 432 866,00 €	686 932,55 €	602 127,72 €	8 859 486,46 €	8 863 812,90 €
2011	7 367 718,10 €	5 257 556,99 €	1 644 172,85 €	1 225 050,93 €	699 556,83 €	477 236,77 €	9 711 447,78 €	6 959 844,69 €
2012	6 732 730,57 €	5 174 275,73 €	1 682 977,69 €	1 599 382,61 €	659 030,43 €	553 299,44 €	9 074 738,69 €	7 326 957,78 €
2013	5 826 060,17 €	4 481 508,08 €	3 066 949,20 €	1 295 018,61 €	496 730,24 €	469 092,58 €	9 389 739,61 €	6 245 619,27 €
2014	6 660 637,24 €	4 159 737,87 €	2 222 242,05 €	969 092,92 €	521 298,53 €	697 416,15 €	9 404 177,82 €	5 826 246,94 €
2015	7 208 639,82 €	4 462 320,10 €	2 871 234,31 €	1 476 549,38 €	426 605,52 €	687 031,47 €	10 506 479,65 €	6 625 900,95 €
2016	6 717 329,57 €	6 274 369,56 €	2 961 654,27 €	1 769 581,50 €	588 556,06 €	469 614,77 €	10 267 539,90 €	8 513 565,83 €



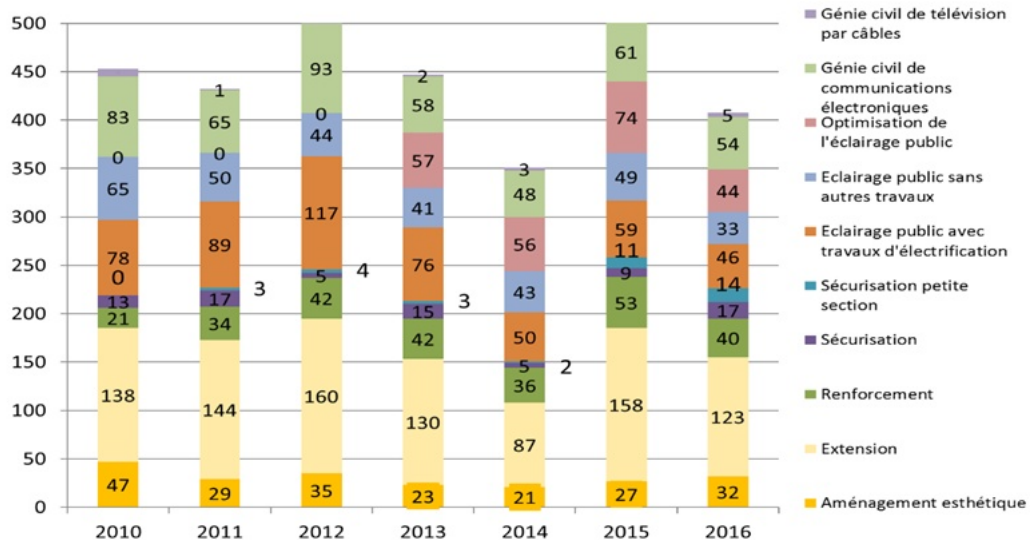
Sur la même période, le nombre d'opérations soldées financièrement au cours de l'année considérée est indiqué sur le tableau et le diagramme ci-après :

Année de réalisation	Aménagement esthétique	Extension	Renforcement	Sécurisation	Sécurisation petite section	Eclairage public			Génie civil de		Total général
						avec travaux d'électrification	sans autres travaux	Optimisation (réduction de la puissance souscrite)	communications électroniques	télévision par câbles	
2003	28	122	12	0	0	48	33	0	51	0	294
2004	44	156	19	0	0	86	73	0	98	0	476
2005	40	157	27	0	0	80	58	0	82	4	448
2006	32	158	15	0	0	67	45	0	77	6	400
2007	26	164	15	1	0	57	54	0	70	3	390
2008	39	139	24	5	0	88	82	0	67	1	445
2009	21	158	23	3	0	54	56	0	64	9	388
2010	47	138	21	13	0	78	65	0	83	8	453
2011	29	144	34	17	3	89	50	0	65	1	432
2012	35	160	42	5	4	117	44	0	93	3	503
2013	23	130	42	15	3	76	41	57	58	2	447
2014	21	87	36	5	2	50	43	56	48	3	351
2015	27	158	53	9	11	59	49	74	61	1	502
2016	32	123	40	17	14	46	33	44	54	5	408

Soit pour l'année 2016, l'histogramme ci-après :



Et depuis 2010, l'évolution suivante :



On constate en 2016, après un pic en 2015, une diminution du nombre d'opérations par rapport aux années précédant 2014.

On trouvera, annexé au présent rapport, la liste des opérations terminées en 2016.

Le service des énergies renouvelables le bois-énergie

1. PHASE FAISABILITE

En 2016, le SIED 70 est intervenu sur des études de faisabilité bois-énergie en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités qui souhaitent connaître la pertinence d'un projet de chaufferie biomasse avec réseau de chaleur sur leur territoire.

Ainsi le SIED 70 a signé des conventions avec les communes suivantes :

CLAIREGOUTTE

Suite à l'étude d'opportunité réalisée en 2013, la Commune de Clairegoutte a souhaité poursuivre et approfondir sa réflexion sur la pertinence d'une chaufferie biomasse avec réseau de chaleur alimentant ses bâtiments publics et les particuliers intéressés.

Validation de la mission d'AMO au SIED 70	25 juin 2015
Validation de la mission d'étude au BET Energie concept	25 septembre 2015
Rendu et présentation de l'étude	19 septembre 2016

BILAN DE L'ETUDE

- ✓ Puissance chaudière bois-plaquettes : 2 x 150 kW,
- ✓ Longueur du réseau de chaleur : 260 ml,
- ✓ Besoins annuels : 308 MWh,
- ✓ Consommation plaquettes : 147 tonnes.

L'investissement est estimé à 457 450 € HT, frais d'études et de maîtrise d'œuvre compris. Les aides possibles pourraient représenter 55% du coût de l'investissement.

Les charges d'exploitation annuelles sont évaluées à 24 100 € TTC.

COURCHATON

La Commune, qui exploite déjà une chaufferie biomasse a souhaité examiner la possibilité de réaliser une seconde chaufferie située à côté de la Mairie et raccordant les bâtiments communaux existants et futurs voisins.

Validation de la mission d'AMO au SIED 70	20 juillet 2016
Validation de la mission d'étude au BET Energie concept	20 juillet 2016
Rendu et présentation de l'étude	21 décembre 2016

BILAN DE L'ETUDE

- ✓ Puissance chaudière bois-plaquettes : 70 kW,
- ✓ Puissance chaudière fuel en appoint-secours : 80 kW,
- ✓ Longueur du réseau de chaleur : 80 ml,
- ✓ Besoins annuels : 97 MWh,
- ✓ Consommation plaquettes : 40 tonnes,
- ✓ Consommation fuel : 1 400 litres.

L'investissement est estimé à 178 000 € HT, frais d'études et de maîtrise d'œuvre compris. Les aides possibles pourraient représenter 50% du coût de l'investissement.

Les charges d'exploitation annuelles sont évaluées à 11 100 € TTC.

MOIMAY

La Commune, suite aux diagnostics énergétiques du CEP, a souhaité poursuivre sa réflexion concernant une production de chaleur biomasse sur son territoire et a voulu étudier la pertinence

d'une chaufferie biomasse alimentant ses bâtiments communaux mais également les bâtiments de l'Association Pas à Pas, de l'école Sainte-Marie et les particuliers intéressés.

Validation de la mission d'AMO au SIED 70	20 juillet 2016
Validation de la mission d'étude au BET Energie concept	18 novembre 2016
Rendu et présentation de l'étude	9 février 2017

BILAN DE L'ETUDE

- ✓ Puissance chaudières bois-plaquettes : 2 x 120 kW,
- ✓ Longueur du réseau de chaleur : 310 ml,
- ✓ Besoins annuels : 309 MWh,
- ✓ Consommation plaquettes : 123 tonnes.

L'investissement est estimé à 325 100 € HT, frais d'études et de maîtrise d'œuvre compris. Les aides possibles pourraient représenter 65% du coût de l'investissement.

Les charges d'exploitation annuelles sont évaluées à 27 500 € TTC.

FLEUREY LES FAVERNEY

Un 1^{er} contact a été établi avec les élus de la Commune de Fleurey-les-Faverney qui souhaitent réaliser une étude de faisabilité d'un réseau de chaleur alimenté à partir d'une production de méthanisation agricole pour desservir les bâtiments publics et les particuliers intéressés situés le long du tracé du réseau de chaleur.

Une proposition de convention d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage avec le SIED 70 a été envoyée en décembre 2016 et validée en janvier 2017.

2. PHASE OPERATIONNELLE

Le SIED 70 a également signé des conventions pour des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cas de projets de construction de chaufferie bois-énergie ou de travaux d'améliorations énergétiques, avec les collectivités suivantes :

RONCHAMP

La Commune, après validation de l'étude de faisabilité en décembre 2015, a souhaité poursuivre sa démarche de réalisation d'une chaufferie alimentant les bâtiments publics du secteur du centre-ville.

Validation de la mission d'AMO au SIED 70	juillet 2016
Validation des missions MO-BET Petin-Henry/ L'Atelier Architecture	novembre 2016
Rendu et présentation de l'APS	janvier 2017

BILAN DE L'APS

- ✓ Puissance chaudière bois-plaquettes : 2 x 150 kW,
- ✓ Longueur du réseau de chaleur : 770 ml,
- ✓ Besoins annuels : 447 MWh,
- ✓ Consommation plaquettes : 190 tonnes

L'investissement est estimé à 480 000€ HT, frais d'études et de maîtrise d'œuvre compris. Les aides possibles pourraient représenter 65% du coût de l'investissement.

Les charges d'exploitation annuelles sont évaluées à 27 000 € TTC.

SICG LES COURLIS A VILLERS-LES-LUXEUIL

Suite au rapport de l'étude de faisabilité présenté en mars 2016, les élus du Syndicat ont décidé d'effectuer des travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment du pôle scolaire des Courlis.

TRAVAUX A REALISER

- ✓ Mise en place d'une chaudière fioul à condensation :90 kW,
- ✓ Rénovation de la ventilation,
- ✓ Rénovation des circuits hydrauliques et régulation énergétique des classes,
- ✓ Remplacement des skydomes pour réduire les déperditions.

Validation de la mission d'AMO au SIED 70
Validation des missions MO-BET Pédrocchi
Prévision de la consultation pour les travaux

juillet 2016
septembre 2016
avril 2017

3. LES CHAUFFERIES DU SIED 70

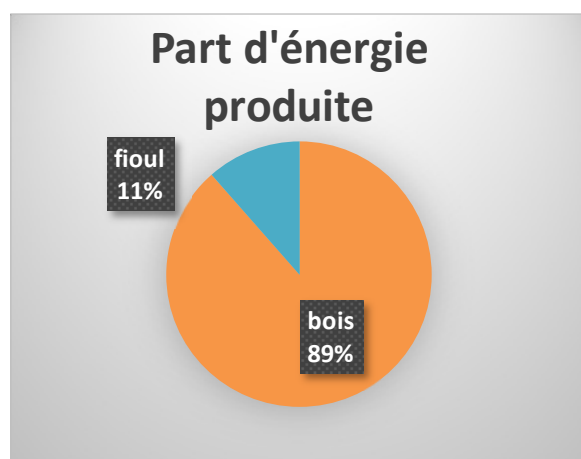
Dans le cadre de ses compétences optionnelles, le SIED 70 peut, pour les collectivités adhérentes et sur leurs demandes, exercer la compétence relative aux travaux d'équipements et de services relatifs aux énergies renouvelables.

Ainsi, depuis 2008, le SIED 70 a investi 1 240 000 € HT pour la construction de trois chaufferies biomasse et de leurs réseaux de chaleur.

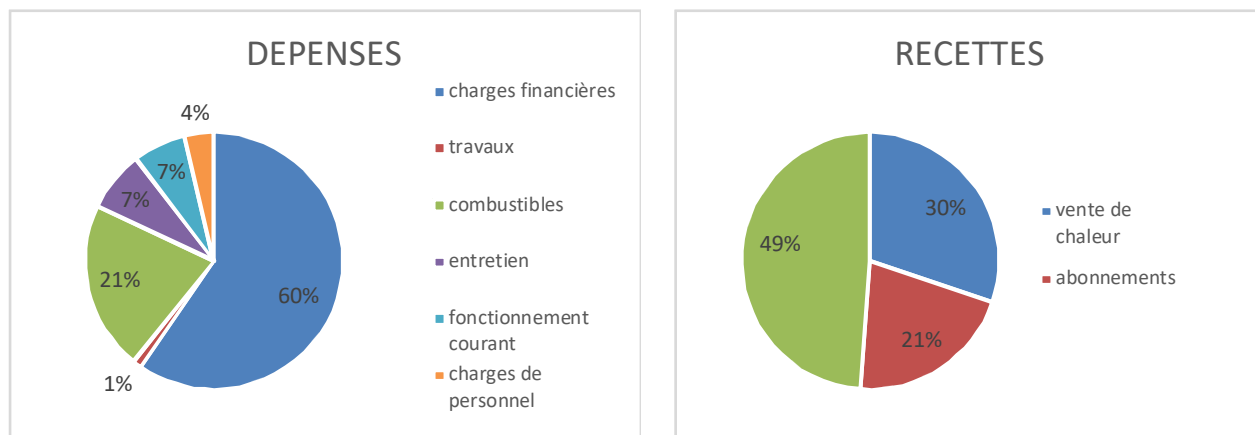
Le SIED 70 gère ces installations en régie, dans le cadre du service public. Il a passé des contrats d'approvisionnement et des marchés d'exploitation/entretien avec des entreprises locales. La télégestion permet un relevé informatisé de tous les compteurs par le SIED 70 qui facture, tous les mois aux abonnés, l'énergie consommée suivant une grille tarifaire propre à chaque réseau de chaleur.

4. BILAN GLOBAL 2016 DES 3 RESEAUX DE CHALEUR EN ACTIVITE

- ✓ 1 370 kW de puissance bois-plaquettes,
- ✓ 1 800 kW de puissance fioul,
- ✓ 200 kW de puissance granulés,
- ✓ 2 800 ml de réseaux de chaleur,
- ✓ 31 bâtiments raccordés dont 3 collèges, 3 gymnases, 1 maison de retraite, 4 écoles, 9 bâtiments publics et 11 particuliers,
- ✓ 3 680 MWh produits,
- ✓ 2 690 MWh comptabilisés chez les abonnés,
- ✓ 1 221 tonnes de bois plaquettes forestières livrées pour alimenter les chaudières principales,
- ✓ 48 138 litres de fioul et 1 tonne de granulés utilisés pour l'appoint et le secours,
- ✓ 85 MWh d'électricité utilisés pour le fonctionnement des installations,
- ✓ 73% de rendement moyen des réseaux de chaleur.



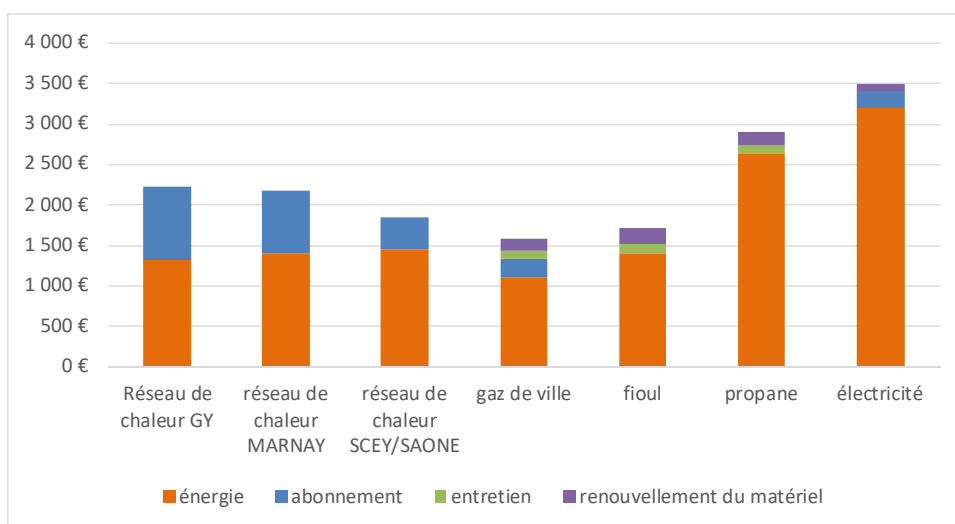
5. BILAN FINANCIER GLOBAL 2016



6. TARIFS 2016 APPLIQUES AUX ABONNES

TARIFS 2016	Réseau de chaleur	Tarifs HT
Abonnement mensuel (URF - Unité de Répartition Forfaitaire)	Gy – base 100	20,92 €/URF
	Marnay – base 100	48,92 €/URF
	Scey-sur-Saône – base 1375	2,21 €/URF
Vente de chaleur	Gy	66,00 €/MWh
	Marnay	70,20 €/MWh
	Scey-sur-Saône	72,00 €/MWh

7. COMPARATIF DES TARIFS DES ENERGIES A CHALEUR EQUIVALENTE



Coûts annuels TTC basés sur la consommation moyenne d'une maison individuelle de 20 MWh annuels avec un abonnement de 15kW (tarifs 2016 selon la base de données Pégase).

RESEAU DE CHALEUR DE SCEY-SUR-SAONE

1. INFORMATIONS GENERALES

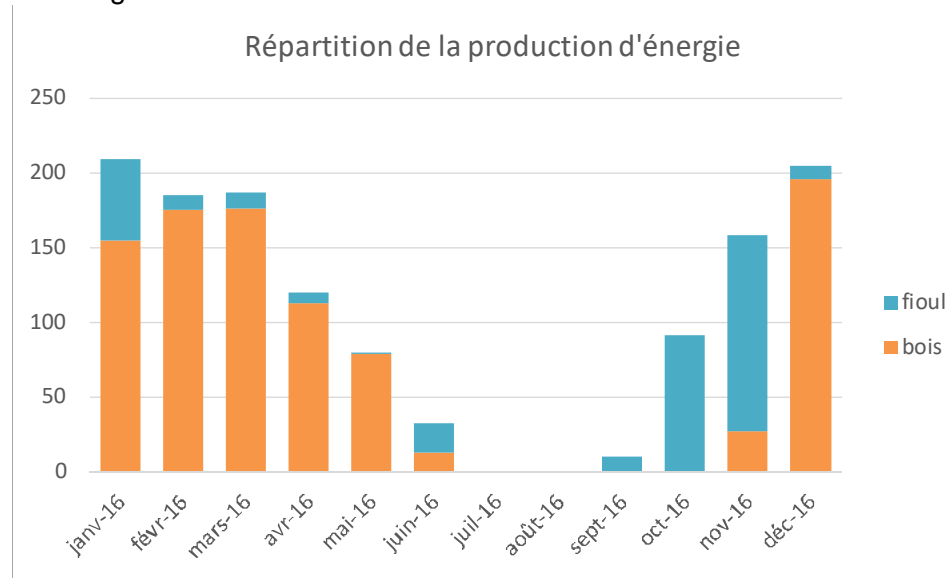
- ✓ Mise en service : septembre 2008
- ✓ 8 bâtiments raccordés : 1 collège, 1 gymnase, 1 salle des fêtes, 2 écoles, 2 bâtiments publics et des logements.
- ✓ Longueur du réseau : 1 000 m
- ✓ Puissance de la chaudière bois : 550 kW
- ✓ Puissance des chaudières fioul : 1 000 kW
- ✓ Coût d'investissement : 761 700 € HT
- ✓ Partenaires : FEDER 40%, ADEME 18%, Conseil départemental de Haute-Saône 18%

2. APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

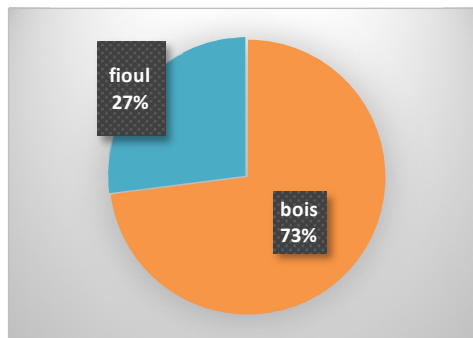
- ✓ Bois : 359 tonnes de plaquettes forestières livrées par ONF énergie qui a lié avec la Régie des EnR du SIED 70 par un contrat d'approvisionnement jusqu'au 31 août 2017, renouvelable une année.
- ✓ Fioul : 39 892 litres de fioul livrés par l'entreprise CCD qui est liée avec la Régie des EnR du SIED 70 par un contrat d'approvisionnement jusqu'au 31 août 2018.

3. PRODUCTION D'ENERGIE

- ✓ Energie fournie au réseau : : 1 276 MWh

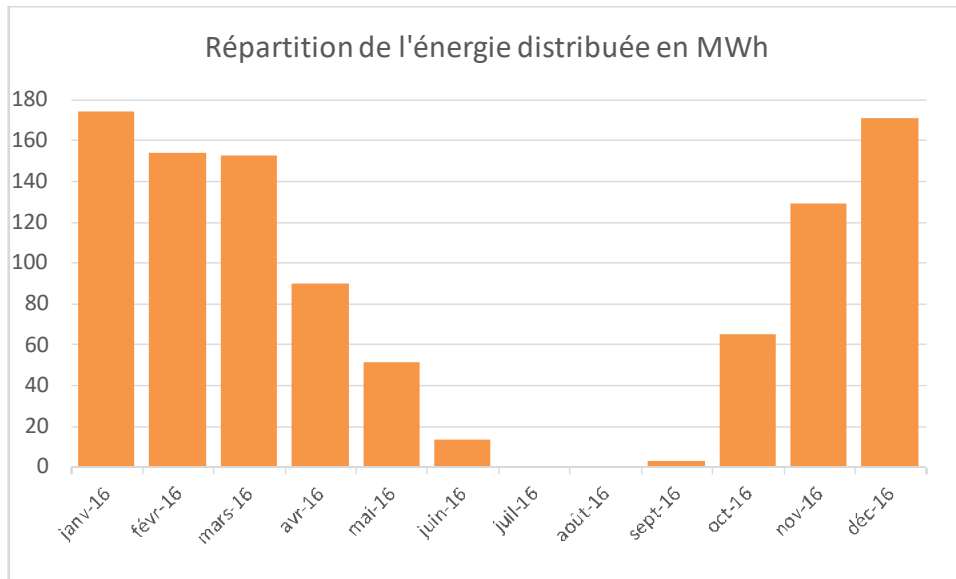


- ✓ Part d'énergie produite par combustible :



La mixité annuelle demandée au marché (82%/18%) n'ayant pas été atteinte, une pénalité de 1 472,99 € a donc été appliquée à l'entreprise IDEX.

- ✓ Energie comptabilisée chez les abonnés : 1 002 MWh.



- ✓ Rendement de l'installation : 79%

4. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'entreprise IDEX d'Epinal est chargée de l'exploitation du réseau de chaleur jusqu'au 31 août 2018. Son marché comprend la conduite, la surveillance, l'entretien et le dépannage avec astreinte de l'intégralité des équipements techniques de production et de distribution de chaleur et la commande des combustibles avec présence obligatoire lors des livraisons.

Un système de télésurveillance informatisé a été installé pour enregistrer et centraliser un maximum d'informations permettant de suivre à temps réel et à distance le fonctionnement du réseau. Il émet une alarme en cas de panne détectée sur la chaufferie et la transmet au technicien d'astreinte.

OPERATIONS COURANTES

- ✓ Visites de contrôle et entretiens hebdomadaires,
- ✓ Ramonages mensuel et annuels,
- ✓ Enlèvement des big-bags,
- ✓ Entretien des chaudières, du système de traitement d'eau,
- ✓ Contrôles réglementaires,
- ✓ Contrôle des sous-stations, des compteurs,
- ✓ Nettoyage des filtres.

INTERVENTIONS SPECIFIQUES EN 2016

EQUIPEMENTS REPARES ET/OU REMPLACES

- ✓ Remplacement du capteur de maintien de pression,
- ✓ Changement de deux condensateurs sur moteur de maintien de pression,
- ✓ Changement de la soupape de sécurité sur chaudière 1,
- ✓ Changement du disjoncteur moteur,
- ✓ Remplacement du disconnecteur,
- ✓ Remplacement du moteur d'allumage,
- ✓ Remplacement de la vis de décendrage.

DYSFONCTIONNEMENT PONCTUELS

- ✓ Pelletage du silo,
- ✓ Débouchage du convoyeur à cendres.

DEPANNAGES

- ✓ Fuite sur purgeur gymnase,
- ✓ Problème de chauffage et ECS collège,
- ✓ Divers défauts chaudière bois : décendrage foyer, dépression ventilation gaz, micro-coupure, piston, vis de décendrage bloquée.

5. LES PRINCIPALES AMELIORATIONS A PREVOIR

- ✓ Reprise des briques et portes réfractaires du foyer,
- ✓ Changement des joints de portes,
- ✓ Remplacement des grilles du foyer.

RESEAU DE CHALEUR DE GY

1. INFORMATIONS GENERALES

- ✓ Mise en service : novembre 2014
- ✓ 2 bâtiments raccordés : 1 collège, 1 gymnase
- ✓ Longueur du réseau : 220 ml
- ✓ Puissance de la chaudière plaquettes : 220 kW
- ✓ Puissance de la chaudière à granulés : 200 kW
- ✓ Coût d'investissement : 430 300 € HT
- ✓ Partenaire : Conseil départemental de la Haute-Saône 31%

2. INAUGURATION



Le 22 avril 2016, M. Jacques Abry, Président du SIED 70 a procédé à l'inauguration de la chaufferie de Gy en présence de M. Maurice Fassenet et Mme Catherine Lind, Conseillers départementaux du canton de Marnay, Mme Christèle Clément, Maire de Gy, des maitres d'œuvre, des entreprises et des abonnés du réseau de chaleur.

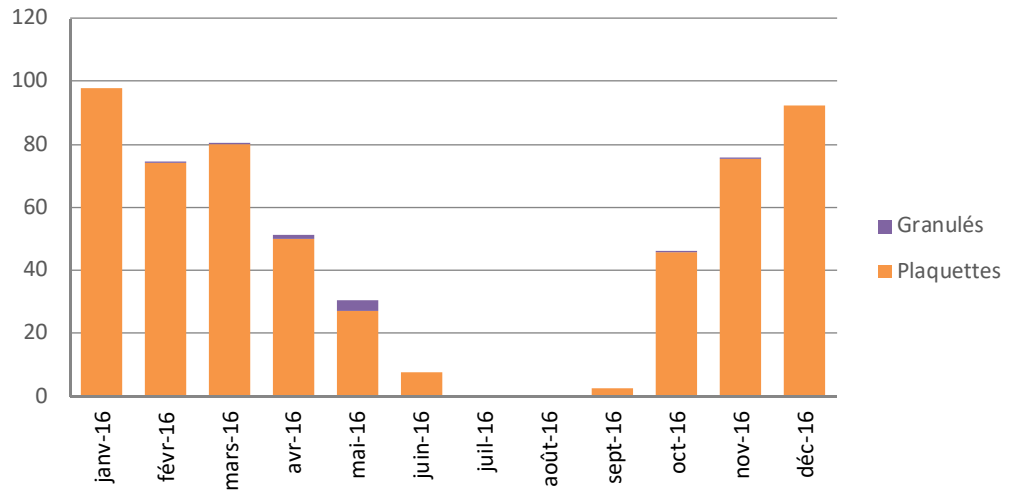
3. APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

- ✓ Plaquettes : 209 tonnes de plaquettes forestières livrées par l'entreprise Bois-énergie 70 de Vy-le-Ferroux. Son contrat d'approvisionnement est conclu jusqu'au 31 août 2017 avec possibilité de renouvellement d'une année.
- ✓ Granulés : 1 tonne de granulés consommée.

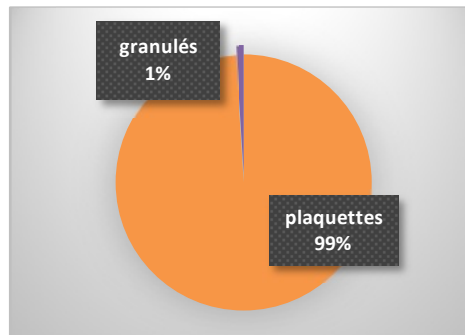
4. PRODUCTION D'ENERGIE

- ✓ Energie fournie au réseau : : 556 MWh

Répartition de la production d'énergie



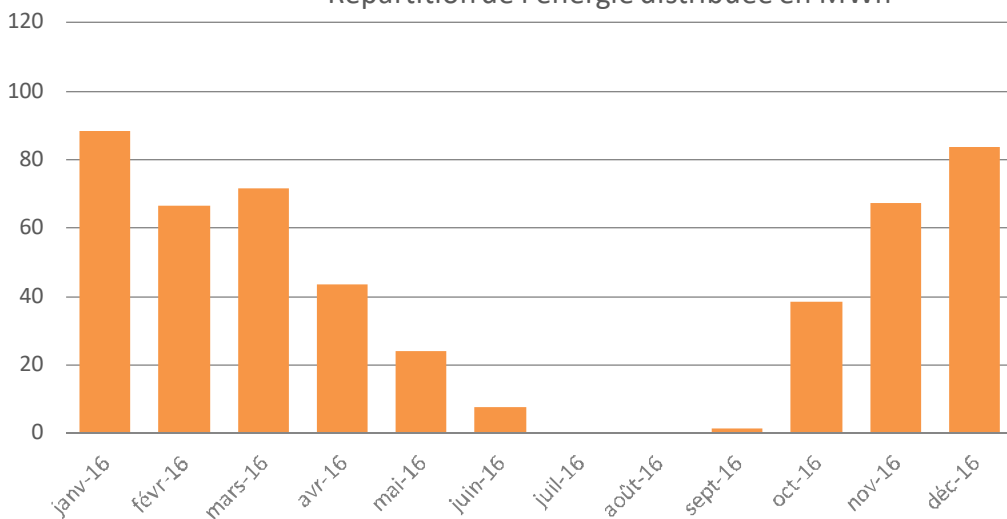
✓ Part d'énergie produite par combustible :



La mixité demandée au contrat (80%/20%) ayant été atteinte, une prime d'intéressement de 476,70 € a donc été attribuée à l'entreprise PALISSOT.

✓ Energie comptabilisée chez les abonnés : 488 MWh,

Répartition de l'énergie distribuée en MWh



✓ Rendement de l'installation : 88%

5. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'entreprise PALISSOT de Bucey-les-Gy est chargée de l'exploitation du réseau de chaleur jusqu'au 31 août 2018.

Son marché comprend la conduite, la surveillance, l'entretien et le dépannage avec astreinte de l'intégralité des équipements techniques de production et de distribution de chaleur et la commande des combustibles avec présence obligatoire lors des livraisons.

Un système de télésurveillance informatisé a été installé pour enregistrer et centraliser un maximum d'informations permettant de suivre à temps réel et à distance le fonctionnement du réseau. Il émet une alarme en cas de panne détectée sur la chaufferie et la transmet au technicien d'astreinte.

OPERATIONS COURANTES

- ✓ Visites de contrôle et entretiens hebdomadaires,
- ✓ Ramonages mensuel et annuels,
- ✓ Enlèvement des bacs à cendres,
- ✓ Entretien des chaudières, du système de traitement d'eau,
- ✓ Contrôles réglementaires,
- ✓ Contrôle des sous-stations, des compteurs,
- ✓ Nettoyage des filtres.

6. INTERVENTION SPECIFIQUES EN 2016

EQUIPEMENTS REPARES ET/OU REMPLACES

- ✓ Remplacement de la vis de décendrage.

DYSFONCTIONNEMENT PONCTUELS

- ✓ Raclage du silo.

DEPANNAGES

- ✓ Divers défauts chaudière bois : micro-coupures, décendrage.

7. LES PRINCIPALES AMELIORATIONS A PREVOIR

- ✓ Néant

RESEAU DE CHALEUR DE MARNAY

1. INFORMATIONS GENERALES

- ✓ Mise en service : septembre 2015
- ✓ 21 bâtiments raccordés : 1 collège+ logements de service, 1 gymnase, les écoles et périscolaire, 1 MARPA, 1 gendarmerie + logements de service, 2 bâtiments publics, 1 immeubles de logements Habitat 70, 11 particuliers.
- ✓ Longueur du réseau : 1630 ml
- ✓ Puissance des chaudières plaquettes : 2 x 300 kW
- ✓ Puissance de la chaudière fioul : 800 kW
- ✓ Coût d'investissement : 1 042 300 €HT
- ✓ Partenaires : Conseil départemental de la Haute-Saône 14%, FEDER 8%, ADEME 6%.

2. INAUGURATION



Le 22 avril dernier, la chaufferie biomasse de Marnay a été inauguré par M. Jacques Abry, Président du SIED 70 en présence de M. Luc Chouchkaieff, Secrétaire général de la Préfecture de Haute-Saône, Mme Blandine Aubert, Directrice régionale de l'ADEME Bourgogne Franche-Comté, M. Maurice Fassenet et Mme Catherine Lind, Conseillers départementaux du canton de Marnay et M. Vincent Ballot, Maire de Marnay.

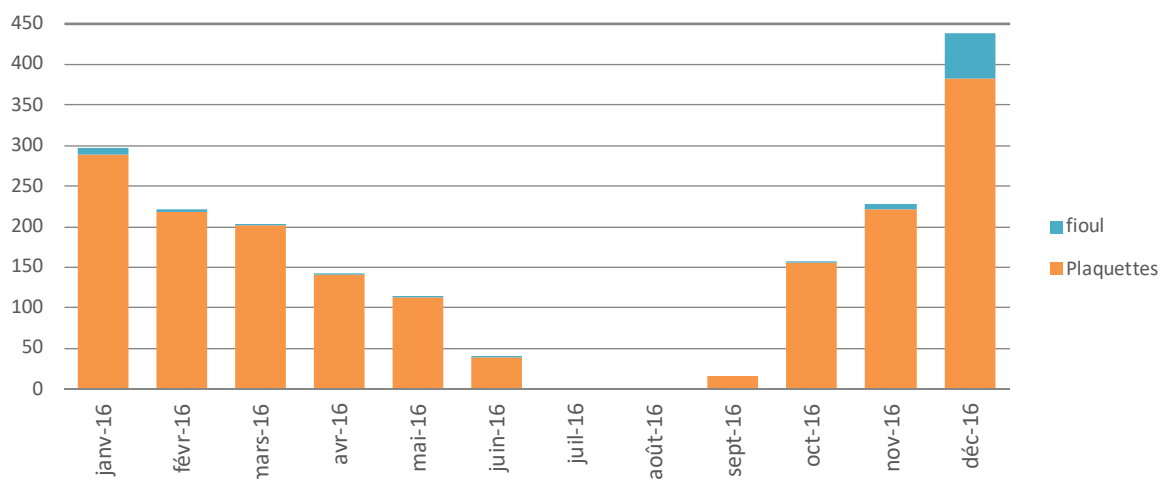
3. APPROVISIONNEMENT DE LA CHAUFFERIE

- ✓ Plaquettes : 653 tonnes de plaquettes forestières livrées par l'entreprise Bois-énergie 70 de Vy-le-Ferroux. Son contrat d'approvisionnement est conclu jusqu'au 31 août 2017 avec possibilité de renouvellement d'une année.
- ✓ Fioul : 8 246 litres de fioul livrés par l'entreprise CCD qui est liée avec la Régie des EnR du SIED 70 par un contrat d'approvisionnement jusqu'au 31 août 2018.

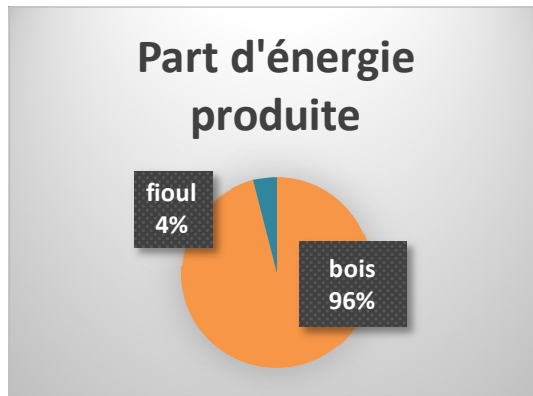
4. PRODUCTION D'ENERGIE

- ✓ Energie fournie au réseau : : 1848 MWh

Répartition de la production d'énergie

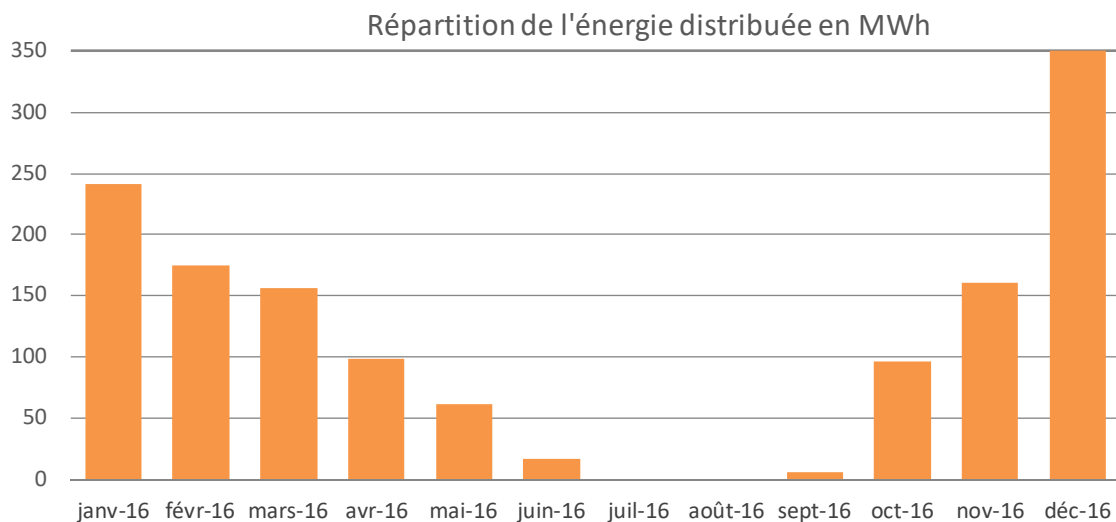


- ✓ Part d'énergie produite par combustible :



La mixité demandée au contrat (90%/10%) ayant été atteinte, une prime d'intéressement de 2 564,41 € a donc été attribuée à l'entreprise PALISSOT.

- ✓ Energie comptabilisée chez les abonnés : 1200 MWh,



- ✓ Rendement de l'installation : 65%

5. ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'entreprise PALISSOT de Bucey-les-Gy est chargée de l'exploitation du réseau de chaleur jusqu'au 31 août 2018.

Son marché comprend la conduite, la surveillance, l'entretien et le dépannage avec astreinte de l'intégralité des équipements techniques de production et de distribution de chaleur et la commande des combustibles avec présence obligatoire lors des livraisons.

Un système de télésurveillance informatisé a été installé pour enregistrer et centraliser un maximum d'informations permettant de suivre à temps réel et à distance le fonctionnement du réseau. Il émet une alarme en cas de panne détectée sur la chaufferie et la transmet au technicien d'astreinte.

OPERATIONS COURANTES

- ✓ Visites de contrôle et entretiens hebdomadaires,
- ✓ Ramonages mensuel et annuels,
- ✓ Enlèvement des bacs à cendres,
- ✓ Entretien des chaudières, du système de traitement d'eau,
- ✓ Contrôles réglementaires,
- ✓ Contrôle des sous-stations, des compteurs,
- ✓ Nettoyage des filtres.

6. INTERVENTION SPECIFIQUES EN 2016

EQUIPEMENTS INSTALLES, REPARES ET/OU REMPLACES

- ✓ Mise en place d'un silencieux en sortie de ventilation haute.

DYSFONCTIONNEMENT PONCTUELS

- ✓ Raclage du silo,
- ✓ Fuite réseau sur circuit centre,
- ✓ Pose de réducteurs de pression en sous-stations.,

DEPANNAGES

- ✓ Divers défauts chaudière bois : grilles, micro-coupures, vis de décrochage,
- ✓ Manque d'eau,
- ✓ Divers dépannages en sous-stations (nettoyage filtres, réglage des consignes de chauffe...)

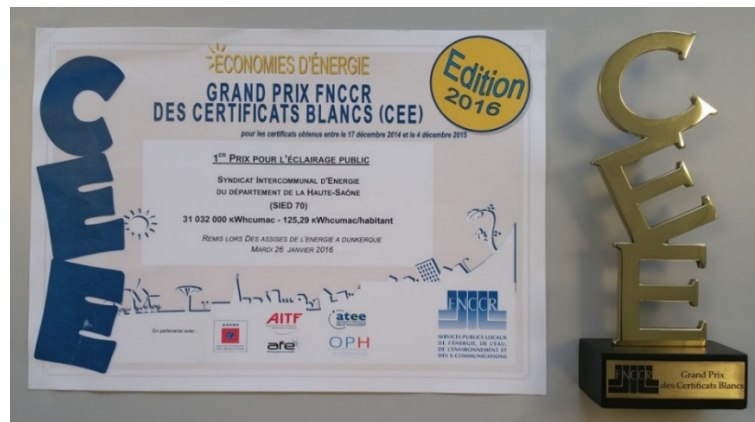
7. LES PRINCIPALES AMELIORATIONS A PREVOIR

- ✓ Néant

5 AUTRES INTERVENTIONS

1. CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE (CEE)

GRAND PRIX FNCCR DES CERTIFICATS BLANCS



La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), en partenariat avec l'ADEME, l'ATEE (Association Technique Énergie Environnement), l'AFE (Association Française de l'Éclairage) et l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), a récompensé le 26 janvier 2016, lors des Assises européennes de la transition énergétique à Dunkerque, le SIED 70 dans la catégorie "éclairage public" pour son action auprès des communes dans la rénovation de leurs luminaires. Cette initiative a permis de valoriser 31 GWh cumac de CEE sur la période de décembre 2014 à décembre 2015, représentant le remplacement de 2 715 luminaires et conduisant à une économie sur les consommations électriques de plus de 40%.

DEPOTS, VALORISATIONS ET VENTES

En partenariat avec la FNCCR, le SIED 70 a obtenu 3,16 GWh cumac en avril 2016 dans le cadre des diagnostics d'éclairage public.

Ces CEE ont ensuite été vendus à un obligé et ont rapporté au SIED 70 un gain de 9 230,34 €

Deux autres dossiers correspondant à des diagnostics d'éclairage public ont été déposés en avril et décembre pour un volume total de 2,1 GWh cumac.

Le dossier de demande de CEE concernant des travaux d'amélioration énergétique, déposé en octobre 2015 et valorisé en avril 2016, ainsi qu'un volume de 29,7 GWh cumac correspondant à un dossier valorisé en août 2015 ont été vendus en juin 2016 pour un montant de 88 884,30 €

La somme de 16 348,52 € a été reversée aux communes proportionnellement aux CEE relatifs à leurs opérations de rénovation énergétique ainsi que 619,58 € versés à des particuliers ayant confié la valorisation de leurs travaux au SIED 70.

Un 3^{ème} dossier de demande de CEE-travaux, déposé en mars 2016 et représentant un volume de 43,1 GWh cumac a été validé par le Pôle national des CEE en août 2016.

Sa vente a rapporté la somme de 125 933,68 € dont 167,61 € à un particulier et 6 777,21 € aux communes.

2. PARTICIPATION A DES JOURNEES BOIS-ENERGIE

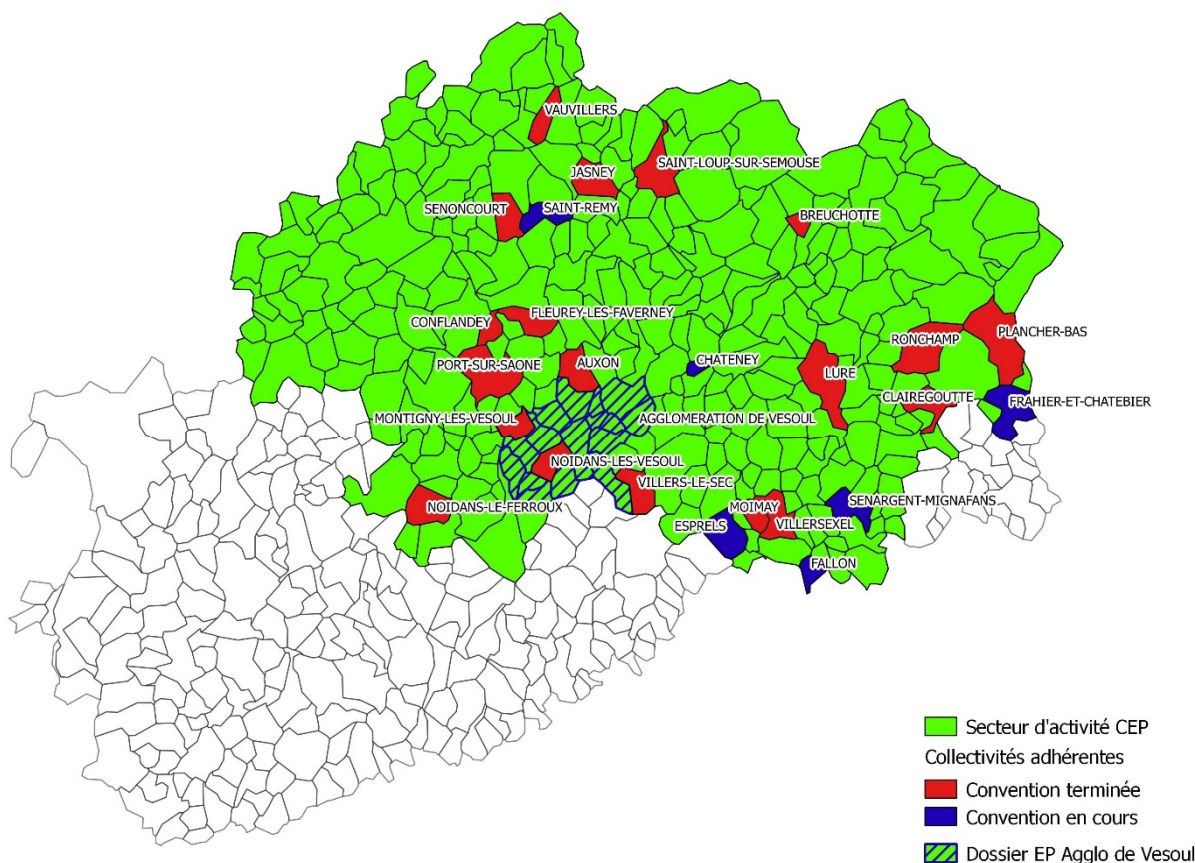
Afin d'informer les collectivités sur la réalisation et le fonctionnement des chaufferies, le SIED 70 est intervenu dans différentes manifestations sur le thème des énergies renouvelables, la valorisation du bois-énergie.

Ces rencontres se sont accompagnées de visites de sites de production d'énergie.

Le Conseil en énergie partagé : CEP

Vingt-six communes ont adhéré au service CEP. Il s'agit de : Amance, Auxon, Clairegoutte, Conflandey, Fleurey-Les-Faverney, Jasney, Lure, Montigny-Les-Vesoul, Plancher-Bas, Port-Sur-Saône, Senoncourt, Vauvillers, Vesoul, Villers-Le-Sec, Noidans-Les-Vesoul, Saint-Loup-Sur-Semouse, Noidans-Le-Ferroux, Breuchotte, Moimay, Villersexel, Ronchamp, ; Frahier-Et-Chatebier; Sénargent-Mignafans ; Fallon, Saint-Rémy et Chateney. L'agglomération de Vesoul et la « Maison d'enfants » de Moimay ont également adhéré au service CEP.

Bilan d'activités de 2016



Bilan du service

Six communes (Saint-Rémy; Chateney ; Frahier-Et-Chatebier; Esprels ; Sénargent-Mignafans ; Fallon) et l'Agglomération de Vesoul adhèrent encore au service dans le cadre de leur convention, les communes dont la convention est terminée sont suivies ponctuellement (dossier CEE ou OICEP si besoin et conseils).

Deux communes ont reçu le rapport final de leurs études (Noidans-Le-Ferroux; Ronchamp) et Chateney a reçu un rapport partiel.

Commune	Avancement (en %)			Date de remise du dossier	Dossier à finaliser en 2017
	dossier ***	étude **	suivi *		
FLEUREY LES FAVERNEY	100%	100%	25%	01/03/2011	
JASNEY	100%	100%	100%	20/09/2011	
AUXON	100%	100%	100%	16/09/2011	
SENONCOURT	100%	100%	25%	06/04/2012	
VAUVILLERS	100%	100%	75%	02/03/2012	
VESOUL (+ de 10 000 habs)	100%	100%	50%	24/09/2012	
LURE	100%	100%	50%	30/06/2012	
CONFLANDEY	100%	100%	25%	26/10/2012	
CLAIREGOUTTE	100%	100%	75%	17/05/2013	
PLANCHER BAS	100%	100%	75%	07/11/2013	
VILLERS LE SEC	100%	100%	75%	27/09/2013	
PORT SUR SAONE	100%	100%	75%	16/06/2014	
SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE	100%	100%	25%	04/11/2014	
MOIMAY	100%	100%	75%	22/01/2015	
MAISON D'ENFANTS DE MOIMAY	100%	100%	50%	22/01/2015	
NOIDANS LES VESOUL	100%	100%	100%	29/04/2015	
BREUCHOTTE	100%	100%	50%	25/08/2015	
NOIDANS LE FERROUX	95%	100%	50%	En attente CM	
AGGLOMERATION DE VESOUL (+ de 10 000 habs)	95%	100%		En attente commission EnR/EP agglo	
MONTIGNY LES VESOUL	95%	95%			
VILLERSEXEL	100%	100%	50%		
RONCHAMP	100%	100%	50%		
SAINT-REMY	75%	75%			OUI
ESPRELS	75%	50%			OUI
FRAHIER ET CHATEBIER	75%	50%			OUI
FALLON	95%	95%			OUI
SENARGENT-MIGNAFANS	95%	95%			OUI
CHATENEY	75%	50%			OUI
AMANCE	10%	25%			
MELISEY	20%	25%			
AMONCOURT	5%				
MENOUX	5%	25%			
Assistance pour l'établissement du cahier des charges PAYS DE VESOUL & VAL DE SAONE	Terminée	/	/		
Assistance pour l'établissement du cahier des charges PAYS DES VOSGES SAONOISES	Terminée	/	/		
Réunion thématique Pays de Vesoul Val de Saône	/	/	/		
Réunion thématique Pays des Vosges Saônoises	/	/	/		
Réunion thématique Pays Graylois	/	/	/		
Etude des consommations Diag OICEP SIED70	/	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°1 pour FNCCR	100%	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°2 pour FNCCR	100%	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°3 pour FNCCR	100%	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°4 pour FNCCR	100%	/	/		
Dossier CEE DIAG EP phase n°5 pour FNCCR	100%	/	/		
Réunion RT2012 - CC les Franches Communes	10%	/	/		
Conseil sur l'éclairage intérieur du syndicat des écoles Attricourt – Autrey – Bouhans – Broye – Fahy – Loeuilley	/	10%	/		

* 25% (début du suivi, explications) ; 50% (compte rendu 2ème année) ; 75% (compte rendu 3ème année) ; 100% (rapport final CEP).

** 10% (conseil) ; 25% (étude éclairage public) ; 50% (données récupérées et visites effectuées) ; 75% (rapport en création) ; 95% (en attente d'une date de présentation) ; 100% (rapport rendu).

*** 10% (prise de contact sommaire) ; 25% (données récupérées) ; 75% (dossier en création) ; 90% (correction et vérification du rapport) ; 95% (en attente d'une date de présentation) ; 100% (rapport rendu).

🚧 Actions des communes

Le conseiller a assisté la commune de Plancher-Bas dans le montage de son dossier Effilogis pour la rénovation au niveau Bâtiment Basse Consommation de son école maternelle.

Le conseiller collabore avec les services techniques de la ville de Vesoul afin d'œuvrer à la réduction des consommations énergétiques de l'éclairage public (lors de réunions techniques trimestrielles).

Suite à la demande de la commune de Port-sur-Saône, le conseiller a participé à l'élaboration et à la rédaction du cahier des charges techniques pour la rénovation du parc d'éclairage public de la commune.

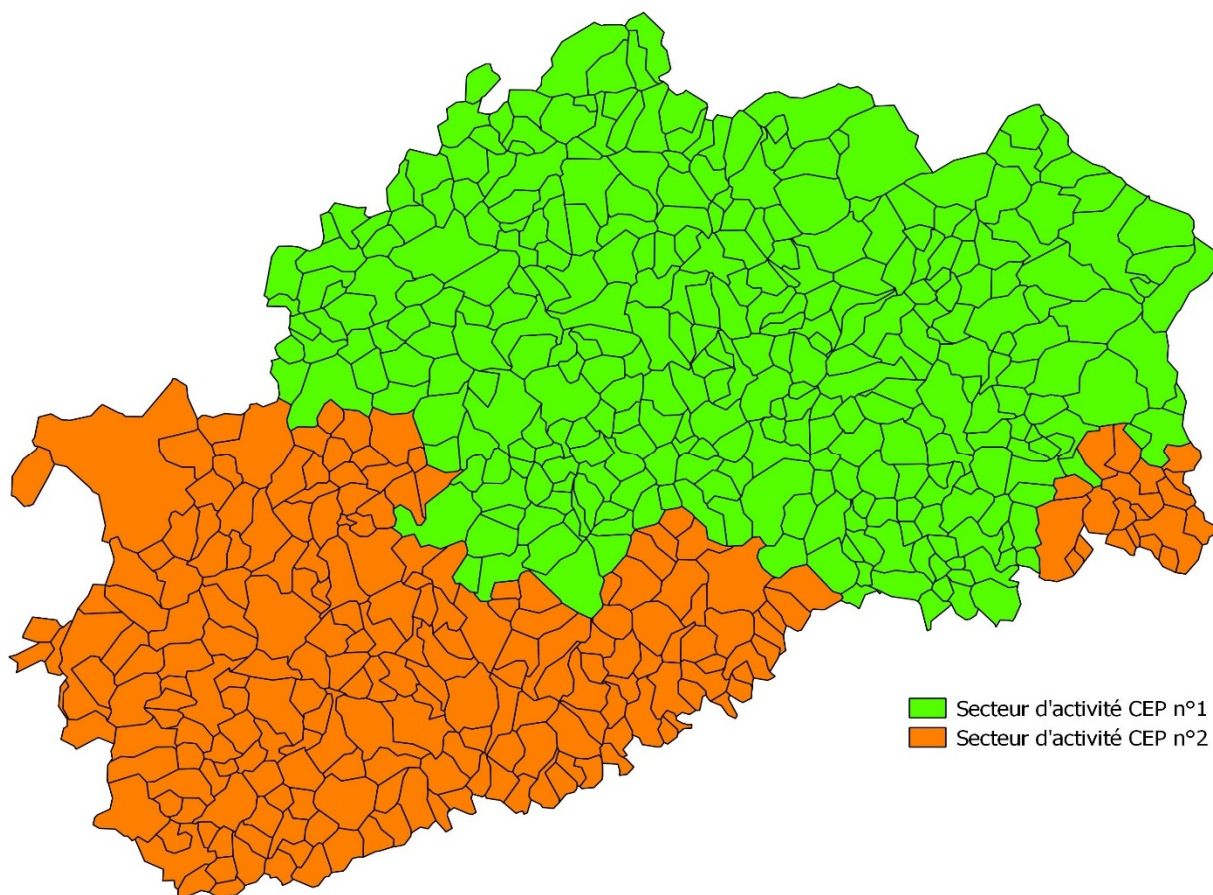
Le conseiller a accompagné la commune de Chateney pour la rénovation du logement communal en lien avec l'architecte, le bureau d'étude responsable des études thermiques et l'ADERA (réalisation d'une étude d'opportunité pour une chaufferie collective biomasse).

🚧 Appel à projet CEP n°2

Le CEP s'est chargé du montage du dossier pour l'appel à projet ADEME / Région BFC pour un 2^{ème} CEP sur le territoire vierge du département (en orange sur la carte ci-dessous).

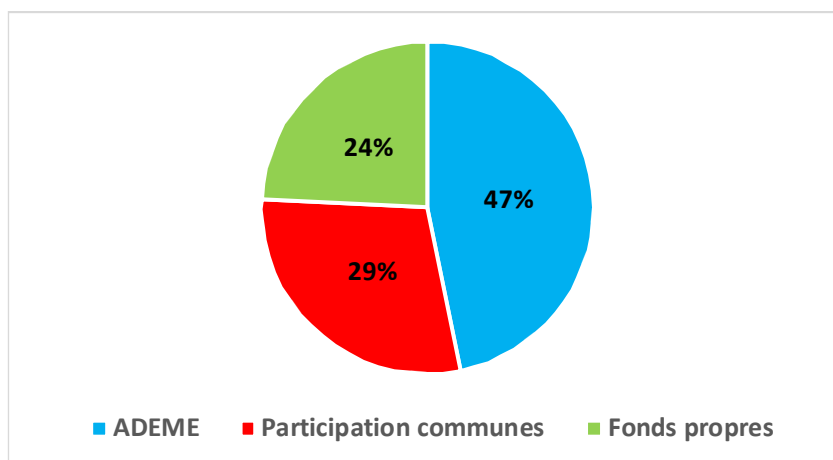
Ce territoire comprend :

Entité	Population
Pays Graylois	46 878
Pays des 7 Rivières	18 523 (territoire de la Haute-Saône uniquement)
Communauté de Communes du Pays d'Héricourt	19 675
Communauté de Communes du Val Marnaysien	6 426 (territoire de la Haute-Saône uniquement)



Recettes 2016

Le service CEP a perçu 27 171,00 €, dont 10 371,00 € suite aux rapports d'études remis aux communes et 16 800,00 € au titre du solde de la subvention de l'ADEME pour le CEP (2014-2015).



Autres actions

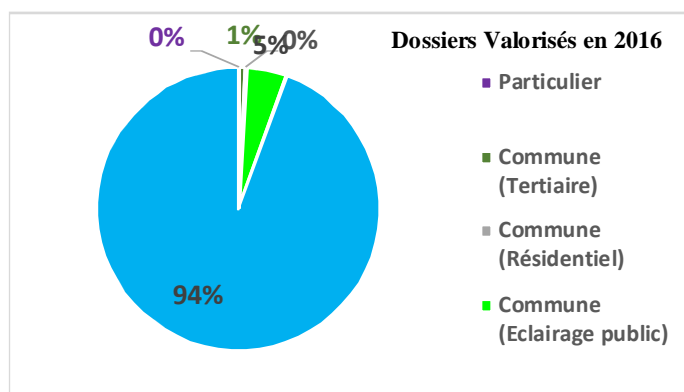
Programme DIAG-EP de la FNCCR :

Les diagnostics éclairage public réalisés par le SIED 70 en 2016 ont pu être valorisés par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies à hauteur de 2 100 MWh cumac.

Valorisation des Certificats d'Economies d'Energies :

Depuis 2014, le conseiller en énergie partagé assiste techniquement les collectivités, les particuliers et les entreprises dans l'élaboration des dossiers de demande de Certificat d'Economies d'Energie. Ceux-ci mandatent le SIED 70 pour le dépôt et la vente des CEE qui leur rétrocède au final le gain financier obtenu pour leurs CEE.

On peut considérer que cette tâche occupe 15% du temps de travail du conseiller.



Traitement des dossiers OICEP Maîtrise d'œuvre communale :

Depuis juin 2015, le conseiller est responsable du suivi des dossiers d'optimisation de l'installation communale d'éclairage public (OICEP) sous maîtrise d'œuvre communale.

On peut considérer que cette tâche occupe 15% du temps de travail du conseiller.
En 2016, sur les 100 dossiers d'Optimisation de l'Installation Communale d'Eclairage Public créés, 61% sont des dossiers traités par le CEP.



Le CEP a assisté M. MARTEAUX (chargé d'affaire du SIED70) dans la réalisation des études d'optimisation des consommations d'éclairage public des communes d'Arc-les-Gray, Gray, Broye-Aubigny-Montseugny, Chaumerenne, Ferrières-les-Ray et Broye-les-Loup-et-Verfontaine dans le cadre de l'appel à candidatures Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte mis en place par le Pays Graylois.



GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES
Syndicats d'énergies Bourgogne Franche-Comté

Le CEP s'occupe d'assister les établissements publics du département (collectivités, collèges, etc...) dans leur adhésion au groupement d'achat d'énergies des Syndicats d'énergies de Bourgogne-Franche-Comté. Son travail consiste à promouvoir le groupement d'achat d'énergies, d'étudier au cas par cas les contrats et de mener à bien l'adhésion des futurs clients du groupement d'achat d'énergies.

Rédaction des cahiers des charges pour les Audits Energétiques communaux :

Suite à une décision de l'ADEME en 2015, le CEP réalise, en complément de l'ADERA (Association en charge de l'Espace Info Energie de Haute-Saône), la rédaction des cahiers des charges techniques des Audits Energétiques pour les communes du département. Le CEP a assisté les communes de Frahier-et-Chatebier et Amage dans la rédaction du cahier des charges pour des Audits Energétiques de deux bâtiments publics (respectivement une école et un moulin à eau).

Prévisions d'activités 2017

Les communes de Frahier-et-Chatebier, Saint-Rémy, Esprels et Chateney feront l'objet d'une étude pendant l'année 2017.

Le conseiller fera à nouveau valoriser les diagnostics éclairage publics réalisés par le SIED70 en 2017 auprès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
pour les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
(dernière mise à jour le 14 novembre 2016 : adaptation aménagements esthétiques)

Communes de Catégorie N°1 :

Les 16 villes de plus de 2000 habitants en régime urbain au sens de l'électrification, qui conservent leur compétence TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : ARC-LES-GRAY, CHAMPAGNEY, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, FROIDECONCHE, GRAY, HERICOURT, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, NOIDANS-LES-VESOUL, PORT-SUR-SAONE, RONCHAMP, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAINT-SAUVEUR, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VESOUL.

Le SIED 70 réalise les travaux d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1)
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC	40%	60%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 € avec la nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans	30%	70%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 € avec la nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans	20%	80%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des villes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité. Les conditions de financements de ces travaux sont les suivants :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur (1) (2)
Travaux d'éclairage public à la demande de la ville (3)	7%	93% et TVA
Travaux d'éclairage public à la demande de la ville pour un lotissement privé (3)	7%	93% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier le lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

(3) Le matériel installé devra respecter les prescriptions d'éligibilité aux Certificats d'Economie d'Energie.

GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70
sur les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public
 et le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
 (délibération n°1 du Bureau syndical du 14 novembre 2016 adaptation aménagements esthétiques)

Communes de Catégorie N°3 :

Les 3 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime urbain au sens de l'électrification, sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné : GRAY-LA-VILLE, NAVENNE et ROYE.

Le SIED 70 réalise les travaux d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité souhaités par ces villes ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités.

Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70	Participation de la commune ou du demandeur
Amenée de l'électricité vers un équipement public (1)	100%	néant
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé (1)	100%	néant
Extension BT individuelle à la charge de la commune (1)	100%	néant
Extension du réseau pour une nouvelle exploitation agricole ou une stabulation, comprenant une salle de traite (1)	100%	néant
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces lots) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC et les lotissements des bailleurs sociaux (2)	70%	30%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris Habitat70 et SOCAD) et tous les équipements exceptionnels (2)	55%	45%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 € avec la nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans (2)	70%	30%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 € avec la nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans (2)	25%	75%

(1) Pour ces travaux ERDF est maître d'ouvrage et le SIED 70 finance la totalité des contributions demandées par cette entreprise.

(2) Lorsqu'il est maître d'ouvrage, les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité.

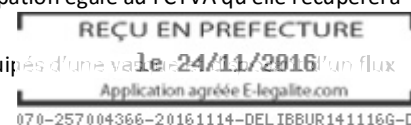
Les conditions de financements de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur (2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à une extension ou un renforcement de réseau réalisé par ERDF)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement(3) avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové	80%	20% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs dans la limite de ce que le SIED 70 aurait payé aux entreprises titulaires de ses marchés et que les économies lui aient été démontrées pour ce qui concerne les renouvellements. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier le lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires.

(3) de luminaires complets ou de lampes et appareillages de luminaires existants de moins de 15 ans, équipés d'une valeur de flux lumineux dirigé vers le ciel inférieure à 20%.



GUIDE DES PARTICIPATIONS FINANCIERES DU SIED 70 pour les travaux d'investissement réalisés par le SIED 70

sur le réseau syndical d'électricité, les installations communales d'éclairage public & le génie civil de communications électroniques

Tableau issu de la délibération modifiée n°2 du Comité syndical du 29 septembre 2012
(dernière mise à jour délibération n°1 du Bureau syndical du 14 novembre 2016 : adaptation aménagements esthétiques)

Communes de Catégorie N°4 :

Les 526 communes de moins de 2000 habitants qui sont en régime rural au sens de l'électrification sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité).

Territoire syndical concerné :

Toutes les communes du département de la Haute-Saône autres que les 19 suivantes : ARC-LES-GRAY, CHAMPAGNEY, ECHENOZ-LA-MELINE, FOUGEROLLES, FROIDECONCHE, GRAY, GRAY-LA-VILLE, HERICOURT, LURE, LUXEUIL-LES-BAINS, NAVENNE, NOIDANS-LES-VESOUL, PORT-SUR-SAONE, RONCHAMP, ROYE, SAINT-LOUP-SUR-SEMOUSE, SAINT-SAUVEUR, VAIVRE-ET-MONTOILLE et VESOUL.

Le SIED 70 réalise les travaux d'extension, de renforcement et d'aménagement esthétique du réseau de distribution d'électricité ainsi que l'intégralité du nouveau réseau à construire à l'occasion des créations de lotissements, groupements d'habitations et zones d'activités. Les conditions financières pour la réalisation de ces travaux sont les suivantes :

Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur
Renforcement de réseau existant, création et raccordement sur le réseau BT existant de nouveaux postes de transformation	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus	100%	néant
Sécurisation des réseaux fils nus de petites sections	100%	néant
Amenée de l'électricité vers un équipement public	100%	néant
Amenée de l'électricité en limite d'un lotissement public ou privé	100%	néant
Extension BT individuelle pour des travaux à la charge de la CCU (2)	100%	néant
Extension du réseau pour une nouvelle exploitation agricole ou une stabulation, comprenant une salle de traite (2)	100%	néant
Extension du réseau pour un équipement exceptionnel, y compris postes et raccordements HTA et BT nécessités par tout usager demandant plus de 120 kVA	55%	45%
Travaux d'éclairage public liés : fourreaux et câblote EP lors d'une extension individuelle ou lors d'un renforcement : commandes EP, repose de luminaires existants et uniquement fourreau dans le cas de passage de l'aérien au souterrain et câbles EP relevant de nouveaux départs créés lors de l'installation d'un poste de transformation	100%	néant
Travaux de GCT liés lors de la reprise de GC existants si RRCE aérien	100%	néant
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements publics à usage d'habitations, commerces, industries, y compris les ZAC et les lotissements des bailleurs sociaux	70%	30%
Travaux de desserte intérieure (y compris les postes de transformation propres à ces équipements) de lotissements privés (y compris Habitat70 et SOCAD) ou en voies privées	55%	45%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique inférieure à 60 000 € avec la nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans	70%	30%
Partie du montant annuel de travaux d'aménagement esthétique supérieure à 60 000 € € avec la nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans	25%	75%

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux, cette TVA étant récupérée par le SIED 70.

(2) La technique des travaux (aérien ou souterrain) est définie par le SIED 70. Lorsqu'il retient l'aérien, 60% du montant hors TVA de la plus value pour la réalisation en souterrain est à la charge du demandeur. A l'extérieur des bourgs, l'intégralité des nouveaux réseaux est prévue en aérien sauf s'il est démontré que le coût en souterrain est inférieur au réseau aérien. Toute dérogation à cette règle ne peut se faire sans l'accord exprès du Bureau syndical avec éventuellement l'accord du demandeur de supporter la plus-value.

A la demande des communes, le SIED 70 peut assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée de travaux d'éclairage public et de génie civil de communications électroniques, coordonnés aux travaux qu'il réalise sur le réseau de distribution publique d'électricité. Les conditions de financements de ces travaux sont les suivantes :

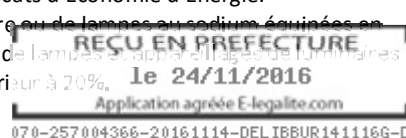
Désignation des travaux	Participation du SIED 70 (1)	Participation de la commune ou du demandeur(2)
Eclairage public d'une voie existante (extension EP ou travaux liés à un RRCE d'aérien en souterrain)	25%	75% et TVA
Eclairage public d'un lotissement nouvellement créé	10%	90% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% plafonné à 450 € par luminaire rénové	80%	20% et TVA
Renouvellement (3) avec économie de 40% : partie située au delà du plafond de 450 € par luminaire rénové (4)	25%	75% et TVA
Tout nouveau génie civil de communications électroniques créé à l'occasion d'une extension, d'un renforcement en souterrain ou d'un aménagement esthétique	néant	100% et TVA

(1) Les contributions demandées par le SIED 70 sont basées sur les montants HTVA des travaux payés aux entreprises réalisatrices et aux fournisseurs dans la limite de ce que le SIED 70 aurait payé aux entreprises titulaires de ses marchés et que les économies lui aient été démontrés pour ce qui concerne les renouvellements. Le SIED 70 n'est pas assujéti à la TVA et ne peut bénéficier du FCTVA.

(2) La commune pourra bénéficier du FCTVA sur les travaux d'éclairage public. Si l'éclairage public concerne un lotissement privé, elle pourra si elle souhaite faire bénéficier le lotisseur privé de cette participation, décider de verser au SIED 70 une participation égale au FCTVA qu'elle récupèrera dans les délais réglementaires. Le matériel installé devra respecter les prescriptions d'éligibilité aux Certificats d'Economie d'Energie.

(3) d'installations comprenant au minimum 85% de luminaires anciens équipés de lampes à vapeur de mercure ou de lampes au sodium équipées en substitution de lampes à vapeur de mercure ; ces installations sont composées de luminaires complets ou de luminaires existants de moins de 15 ans, équipés d'une vasque et disposant d'un flux lumineux dirigé vers le ciel inférieur à 20%.

(4) ou d'installations comprenant moins de 85% de luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure.



Le recueil des actes administratifs du SIED 70 a pour objet d'assurer la publicité des délibérations du Bureau, du Conseil d'exploitation de la régie des énergies renouvelables et du Comité. Ce recueil concerne celles du Comité syndical des 27 février et 26 novembre 2016 ainsi que les délibérations du Bureau syndical et du Conseil d'exploitation des 15 février, 23 mai, 11 juillet, 17 octobre et 14 novembre 2016. Ce recueil doit être tenu à disposition du public dans chaque mairie. Le public en est informé par voie d'affichage.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 15 FEVRIER 2016**DELIBERATION N°1 – Comptes Administratifs 2015**

Le Bureau syndical donne un avis favorable aux projets de comptes administratifs présentés par le Président et précise qu'il sera demandé au prochain Comité syndical d'arrêter les comptes administratifs de l'année 2015.

DELIBERATION N°2 – Projets de Budgets 2016

Le Bureau syndical décide d'adapter les guides de participations communales sur le territoire des communes où il perçoit la TCFE pour les travaux d'optimisation des installations d'éclairage public, compte tenu du développement des leds.

Le Bureau syndical valide les projets de budgets primitifs 2016 présentés par Monsieur le Président et précise qu'ils seront proposés au Comité syndical lors de sa prochaine réunion.



DELIBERATION N°3 – Programmation des travaux 2016

Le Bureau syndical valide les premières listes de travaux 2016 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

-  18 extensions à Brésilleux, Champlitte, Chalonvillars, Frahier-et-Chatebier, Fresne-Saint-Mamès, Gevigney-Mercey, Lure, Lyoffans, Ovanches, Recologne-les-Rioz, Rigny, Saint-Germain, Scey-sur-Saône, Valleriois-Lorrioz, Vanne, Vellefaux, Velesmes-Echevanne et Velorcey.
-  12 renforcements à Andelarre, Belfahy, Breurey-Les-Faverney, Buthiers, Chalonvillars, Etuz, Haut-du-Them-Château-Lambert, Melisey, Rioz, Senoncourt, Traves et Vaite,
-  14 aménagements esthétiques à Cerre-Les-Noroy, Coisevaux, Faverney, Flagy, Grandvelle-et-Le-Perrenot, Lavoncourt, Montessaux, Navenne, Pusey, Rioz, Scey-Sur-Saône, Senoncourt, Villers-Les-Luxeuil et Vouhenans.
-  Des travaux sécurisation de fils nus à Amage, Buthiers, Colombier, Corravillers, Etuz, Fondremand, Melisey, Saint-Bresson, Valay et Villers-Sur-Port.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

-  21 extensions à Authoison, Coisevaux, Faverney, Flagy, Fondremand, Gevigney-Mercey, Lavoncourt, Lure, Montessaux, Navenne, Pont-de-Planche, Pusey, Raze, Recologne-Les-Rioz, Rioz, Saint-Germain, Scey-Sur-Saône, Senoncourt, Savoyeux, Vellefaux et Vouhenans.
-  des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - o sous la maîtrise d'ouvrage des communes à Ainvelle, Amance, Ancier, Borey, Clairegoutte, Faverney, Malbouhans, Onay, Quincey, Servance, Valay, Valleriois-le-Bois, Velorcey, Villers-les-Luxeuil et Vy-les-Lure.
 - o sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Broye-Aubigny-Montseugny, Broye-les-Loup-et-Verfontaine, Chavanne, Chaumerenne, Citers, Corbenay, Ferrières-les-Ray, Fouvent-Saint-Andoche, La Lanterne-et-les-Armons, Pontcey, Pusey, Saint-Barthelemy, Saint-Loup-Nantouard et Villers-Vaudey.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

-  16 opérations à Coisevaux, Corravillers, Faverney, Flagy, Fondremand, Frahier-et-Chatebier, Montessaux, Navenne, Pont-de-Planche, Raze, Recologne-les-Rioz, Rigny, Rioz, Saint-Germain, Senoncourt et Vouhenans.

DELIBERATION N°4 – Maîtrise de la demande de l'énergie

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à la mise à disposition de personnel du service Energies renouvelables pour une mission de suivi administratif et technique de l'opération de rénovation énergétique d'un groupe scolaire au profit de la commune de Frotey-les-Vesoul.

DELIBERATION N°5 – Electromobilité

Le Bureau syndical accepte, dans le cadre du projet « autocampagne », de financer et d'assurer l'installation et la maintenance de 3 sites de recharge, pour les 3 communes de la Communauté de Communes de Terres de Saône, lauréate de l'appel à projet national « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte ».

Il décide d'intégrer ces installations aux 45 sites programmés dans le cadre du déploiement initial des bornes de recharge sur le département de la Haute-Saône. Le Bureau syndical décide de ne pas financer tout point de charge supplémentaire concernant ce projet « autocampagne ».

DELIBERATION N°6 – Electromobilité

Le Bureau syndical approuve l'implantation des bornes de recharge selon un schéma de déploiement en cohérence avec le schéma régional d'électromobilité sur les communes suivantes : Arc-les-Gray, Champagny, Champlitte, Combeaufontaine, Dampierre-Sur-Salon, Faucogney-et-la-Mer, Fougerolles, Frahier-et-Chatebier, Fresne-Saint-Mames, Gray, Gy, Héricourt, Jussey, Plancher-les-Mines, Port-Sur-Saône, Pusey, Rioz, Ronchamp, Saint-Loup-Sur-Semouse, Vaivre-et-Montoille, Vauvillers, Vesoul et Villersexel, et sur les 3 communes du programme « autocampagne ».

DELIBERATION N°7 – Autorisation Spéciale d'Absence

Le Bureau syndical adopte le régime proposé par le Président pour les autorisations spéciales d'absence et précise que ces absences ne pourront être accordées que sous réserve des nécessités de service.

DELIBERATION N°8 – Chèques déjeuner

Le Bureau syndical décide de maintenir la valeur faciale du titre de repas à 7 € (sept euros) et fixe à 60% la prise en charge, par le Syndicat, de la valeur du titre de repas.

DELIBERATION N°9 – CNAS

Le Bureau syndical valide l'adhésion au CNAS pour les agents actifs et retraités.

DELIBERATION N°10 – Poste de « Chargé de mission Energies renouvelables »

Le Bureau syndical confirme sa délibération du 15 janvier 2013 concernant le poste d'ingénieur territorial « Chargé de mission Energies renouvelables », et décide d'étendre le domaine d'activité de ce poste à la maîtrise de l'énergie et aux économies d'énergie notamment dans les bâtiments communaux.

DELIBERATION N°11 – Agent de contrôle

Le Bureau syndical désigne Monsieur Fabrice TONGHINI, comme agent du Syndicat chargé du contrôle, d'une part, du bon accomplissement des missions de service public fixées par le cahier des charges de concession, et d'autre part, des réseaux publics de distribution d'électricité. Il précise que cet agent est habilité à connaître des informations visées à l'article L2224-31 et L5112-24-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et charge le Président de demander l'assermentation de cet agent auprès du tribunal de grande instance

DELIBERATION N°12 – Conseil en énergie partagé

Le Bureau syndical décide d'étendre la mission de l'actuel Conseiller en énergie partagé aux communes de Chagey, Pennesières et Tincey-Pontrebeau, aux mêmes conditions que celles de la délibération n°5 du 10 février 2010 du Bureau Syndical, soit : forfait 250 € + 1€/habitant.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 27 FEVRIER 2016**DELIBERATION N° 1 - Compte administratif du budget principal de 2015**

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget principal 2015 qui présente un excédent de 3 730 144.86 € et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	18 391 023.84 €
	Recettes	16 194 231.90 €
FONCTIONNEMENT	Dépenses	5 375 083.20 €
	Recettes	11 302 020.00 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

DELIBERATION N° 2 - Compte administratif du budget annexe " Conseil" de 2015

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2015 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

FONCTIONNEMENT	Réalisations (1)
Dépenses	40 191.66 €
Recettes	40 191.66 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

DELIBERATION N° 3 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2015

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2015 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme suit :

	SECTION	Réalisations (1)
EXPLOITATION	Dépenses	9 885.44 €
	Recettes	9 885.44 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2015

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2015 qui présente un résultat global de clôture nul et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	47 320.02 €
	Recettes	38 623.13 €
EXPLOITATION	Dépenses	106 893.74 €
	Recettes	115 590.63 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

DELIBERATION N°5 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2015

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2015 qui présente un excédent global de clôture de 11 299.82 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	330 351.87 €
	Recettes	378 418.79 €
EXPLOITATION	Dépenses	36 421.37 €
	Recettes	56 439.29 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

DELIBERATION N° 6 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2015

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2015 qui présente excédent global de clôture de 1 154.68 € et qui peut se résumer comme ci-après :

	SECTION	Réalisations (1)
INVESTISSEMENT	Dépenses	1 053 168.63 €
	Recettes	1 049 472.17 €
EXPLOITATION	Dépenses	47 154.44 €
	Recettes	52 005.58 €

(1) y compris la reprise des résultats 2014

DELIBERATION N°7 - Comptes de gestion 2015 du budget principal et de ses 5 budgets annexes

Le Comité syndical déclare que les comptes de gestion relatifs au budget principal et à ses 5 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-sur-Saône », « Chaufferie de Gy » et « Chaufferie de Marnay » dressés pour l'exercice 2015 par le receveur syndical, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELIBERATION N° 8 - Reprise des résultats 2015 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal de 2015 comme suit :

Budget	Résultats		Propositions d'affectations		
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Besoins de financement en investissement	Excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Excédent d'investissement
Principal	5 926 936.80 €	-2 196 791.94 €	2 196 791.94 €	3 730 144.86 €	0 €
Conseil	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Prestations de service	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Chaufferie de Scey	8 696.89 €	- 8 696.89 €	8 696.89 €	0 €	0 €
Chaufferie de Gy	20 017.92 €	48 066.92 €	0 €	20 017.92 €	48 066.92 €
Chaufferie de Marnay	4 851.14 €	- 3 696.46 €	3 696.46 €	1 154.68 €	0 €

DELIBERATION N° 9 - Budget primitif principal 2016

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2016 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	240 400	013	Atténuation de charges	10 400
012	Charges de personnel	681 500	70	Produits des services	85 000
65	Autres Charges de gestion courante	90 000	73	Impôts et taxes	3 200 000
67	Charges exceptionnelles	51 810	75	Autres produits de gestion courante	1 280 000
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	7 000	77	Produits exceptionnels	106 800
023	Virement à la section d'investissement	3 676 150	042	Opérations d'ordre entre section	2 430 150
042	Opérations d'ordre entre sections	3 368 000	002	Résultat reporté	3 730 000
Total section		8 114 860	Total section		10 842 350

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
020	Immobilisations incorporelles	15 000	13	Subventions d'investissement	3 805 000
204	Subventions d'équipements versées	2 500 000	16	Emprunts et dettes assimilées	252 600
21	Immobilisations corporelles	60 000	23	Immobilisations en cours	10 000
23	Immobilisations en cours	5 920 900	10	Dotations fonds divers et réserves	2 206 700
13	Subvention d'investissement	70 000	27	Autres immobilisations financières	1 013 000
020	Dépenses imprévues	15 000	024	Produits des cessions	3 000
040	Opérations d'ordre entre sections	2 430 000	4582	Opérations pour comptes de tiers	2 823 300
041	Opérations patrimoniales	1 013 000	021	Virement de la section de fonctionnement	3 676 150
4581	Opérations pour comptes de tiers	3 946 700	040	Opérations d'ordre entre sections	3 368 000
001	Solde reporté	2 200 000	041	Opérations patrimoniales	1 013 000
Total section		18 170 750	Total section		18 170 750

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016 si nécessaire avant le vote du budget de 2017.

DELIBERATION N° 10 - Budget primitif annexe « Conseil » 2016

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2016 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
012	Charges de personnel	39 900	74	Dotations et participations	12 000
			77	Produits exceptionnels	27 900
Total section		39 900	Total section		39 900

PAS D'INVESTISSEMENT

DELIBERATION N° 11 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2016

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2016, précise que les crédits sont votés par chapitre sans opération :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	599	70	Vente prestations de services	14 999
023	Virement à la section d'investissement	1	042	Opérations d'ordre entre sections	1
67	Charges exceptionnelles	14 400			
Total section		15 000	Total section		15 000

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
040	Opérations d'ordre entre sections	1	021	Virement de la section d'exploitation	1
Total section		1	Total section		1

DELIBERATION N° 12 - Budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Scey-Sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016, si nécessaire avant le vote du budget de 2017, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	78 600	70	Ventes produits	128 600
012	Charges de personnel	6 500	042	Opérations d'ordre entre sections	18 000
66	Charges financières	7 500			
022	Dépenses imprévues	2 500			
023	Virement à la section d'investissement	17 190			
042	Opérations d'ordre entre sections	34 310			
Total section		146 600	Total section		146 600

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	17 000	106	Dotations et fonds de réserves	8 700
16	Remboursement d'emprunts	13 500	021	Virement de la section d'exploitation	17 190
020	Dépenses imprévues	3 000	040	Opérations d'ordre entre sections	34 310
040	Opérations d'ordre entre sections	18 000			
001	Solde négatif reporté	8 700			
Total section		60 200	Total section		60 200

DELIBERATION N° 13 - Budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Gy

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016, si nécessaire avant le vote du budget de 2017, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	33 600	70	Vente produits	57 000
012	Charges de personnel	5 500	77	Produits exceptionnels	38 310
66	Charges financières	4 000	042	Opérations d'ordre entre sections	3 850
022	Dépenses imprévues	2 000	002	Résultat reporté	20 000
67	Charges exceptionnelles	56 800			
042	Opérations d'ordre entre sections	17 260			
Total section		119 160	Total section		119 160
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	42 110	16	Emprunt et dettes	56 800
16	Emprunts et dettes assimilées	71 100	040	Opérations d'ordre entre sections	17 260
020	Dépenses imprévues	5 000	001	Résultat reporté	48 000
040	Opérations d'ordre entre sections	3 850			
Total section		122 060	Total section		122 060

DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2016 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise Monsieur le Président à mandater en 2017 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2016, si nécessaire avant le vote du budget de 2017, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
011	Charges à caractère général	73 200			
012	Charges de personnel	8 700			
66	Charges financières	12 700	070	Produits exceptionnels	160 600
022	Dépenses imprévues	3 700	002	Résultat reporté	1 200
023	Virement à la section d'investissement	3 700			
042	Opérations d'ordre entre sections	59 800			
Total section		161 800	Total section		161 800
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en euros	Chap.	RECETTES	Montant en euros
23	Immobilisations en cours	11 200	13	Subventions d'investissement	110 600
16	Emprunt et dettes assimilées	234 300	021	Virement de la section d'exploitation	3 700
020	Dépenses imprévues	10 000	106	Dotations et fonds de réserves	3 700
001	Solde négatif reporté	3 700	040	Opérations d'ordre entre sections	59 800
			001	Résultat reporté	81 400
Total section		259 200	Total section		259 200

DELIBERATION N° 15 – Electromobilité

Le Comité syndical prend acte du transfert de la compétence mentionnée à l'article L2224-37 du Code général des collectivités territoriales relative aux bornes de recharge de véhicules électriques. Au 27 février 2016, 270 communes ont transféré cette compétence au SIED 70.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 23 MAI 2016**DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016**

Le Bureau syndical valide les deuxièmes listes de travaux 2016 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

- 🚧 31 extensions à Aillevillers-et-Lyaumont, Auvet-et-Chapelotte, Borey, Brotte-les-Luxeuil, Champtonnay, Chenebier, Cirey, Corbenay, La Cote, Cugney, Frotey-les-Lure, Gezier-et-Fontenelay, Héricourt, Luze, Magny-Vernois, Melisey, Moffans-et-Vacheresse, Montot, Nouvelle-les-Cromary, Noidans-le-feroux, Noroy-le-Bourg, Oiselay-et-Grachaux, Pin, Pont-du-Bois, Saint-Bresson, Saint-Valbert, Selles, Ternuay-Saint-Hilaire, Le Tremblois, Velleminfroy et Villers-le-Sec.
- 🚧 8 renforcements à Anchenoncourt-et-Chazel, Auvet-et-Chapelotte, Dampierre-sur-Linotte, Fontenois-les-Montbozon, Moffans-et-Vacheresse, Quincey, Villersexel et Voray-sur l'Ognon.
- 🚧 7 aménagements esthétiques à Arc-les-Gray, Breuches, Gevigney-et-Mercey, Greucourt, Luze, Montigny-les-Vesoul et Vouhenans.

- 4 sécurisations de fils nus de faible section à Boulot, Bussières, Fleurey-les-Faverney et Valay.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

- 14 extensions à Arc-les-Gray, Breuches, Chenebier, la Cote, Cugney, Frotey-les-Lure, Gevigney-et-Mercey, Mailley-et-Chazelot, Montigny-les-Vesoul, Montot, Nouvelle-les-Cromary, Vantoux-et-Longeville, Villers-le-Sec et Vyans-le-Val.
- 6 renforcement à Auvet-et-Chapelotte, Dampierre-sur-Salon, Essertenne-et-Cecey, Loeuilley, Montigny-les-Vesoul, et Le Pont-de-Planches.
- des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - sous la maîtrise d'ouvrage des communes à Abelcourt, Adelans-et-le-val-de-Bithaine, Athesans-Etroitefontaine, Beaumotte-Aubertans, Betoncourt-les-Brotte, Betoncourt-Saint-Pancras, Bougnon, Breuches Chalonvillars, Chassey-les-Montbozon, Chenebier, Cognières, Cuve, Dampierre-sur-Linotte, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Errevet, Esboz-Brest, Ferrières-les-Scey, Fontaines-les-Luxeuil, Fresse, Froideterre, Frotey-les-Lure, Larret, Magnoncourt, Le Magnoray, Montbozon, La Nouvelle-les-Scey, Oyrrières, Quincey, Recologne-Les-Rioz, Sainte-Marie-en-Chanois, Sainte-Marie-en-Chaux, Saulx, Thieffrans, Le Val-Saint-Eloi, Vauchoux, La Villeneuve-Bellenoye et Villersexel.
 - sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Angirey, Arc-les-Gray, Betoncourt-sur-Mance, Brussey, Buthiers, Courtesoult-et-Gatey, Frahier-et-Chatebier, Gevigney-et-Mercey, Jussey, Magny-les-Jussey, Marnay, Ormenans, Plancher-Bas, Vaire-et-Montoille, Vauconcourt-Nervezain, Velle-le-Chatel et Villers-le-Sec.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

- 14 opérations à Anchenoncourt-et-Chazel, Arc-les-Gray, Breuches, Champtonnay, Cirey, Cugney, Gevigney-et-Mercey, Montagney, Montigny-les-Vesoul, Montot, Nouvelle-les-Cromary, Oiselay-et-Grachaux, Le Tremblois, et Vyans-le-Val.

Concernant les travaux d'aménagements esthétiques, compte tenu des sommes déjà engagées en 2016 et du montant des demandes à l'étude, le Bureau syndical décide de suspendre les modalités d'aides aux communes.

DELIBERATION N°2 – Convention tripartite Sicae Est/Orange/SIED 70

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à l'usage des supports des réseaux publics d'électricité BT et HTA aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

DELIBERATION N°3 – Participation du SIED 70 – Cas particulier

Le Bureau syndical décide de ne pas attribuer d'aide supplémentaire à la commune de Francalmont pour son projet de production photovoltaïque d'électricité sur la toiture de la mairie et d'un lavoir.

DELIBERATION N°4 – Participation du SIED 70 – OICEP

Suite au questionnaire qui a été adressé aux 543 communes du département en février dernier afin de quantifier le nombre de luminaires obsolètes (environ 4 700) à remplacer en 2016 et 2017, le Bureau syndical décide de maintenir le régime des aides actuelles pour le remplacement des luminaires à lampes à vapeur de mercure tel que défini dans la délibération n°3 du Bureau du 8 décembre 2015 pendant les 2 prochaines années.

DELIBERATION N°5 – Hydroélectricité - perspectives d'intervention du SIED 70

Le Bureau adopte le principe de prendre la maîtrise d'ouvrage d'opération de production hydroélectrique d'électricité pour les sites situés sur le domaine public et dont le retour sur investissement est avéré. Il refuse d'attribuer une aide supplémentaire à ce type d'opération en plus des conditions actuelles de financement.

DELIBERATION N°6 – Projet d'implantation d'une chaufferie bois à Vesoul

Le Bureau syndical adopte le principe de participer au projet de chaufferie bio masse au quartier du Montmarin à Vesoul dans le cadre de sa compétence optionnelle relative aux énergies renouvelables.

DELIBERATION N°7 – Groupement d'achat énergie Bourgogne Franche-Comté

Le Bureau syndical adopte le principe d'adhérer au groupement d'achat d'énergie formé des 8 syndicats de Bourgogne Franche-Comté en cours de constitution et dont le SIEEEN sera le coordonnateur, uniquement pour les tarifs non réglementés de l'énergie.

DELIBERATION N°8 – Conseil en énergie partagé

Le Bureau syndical décide d'étendre la mission de l'actuel Conseiller en énergie partagé aux communes de Charcenne, Fouvent-Saint-Andoche et Ray-sur-Saône, aux mêmes conditions que celles de la délibération n°5 du 10 février 2010 du Bureau Syndical, soit : forfait 250 € + 1€/habitant.

DELIBERATION N°9 – Electromobilité : communes d'implantation

Faisant suite à la délibération n°6 du 15 février 2016 relative à la liste des communes susceptibles d'accueillir des bornes de recharge pour véhicules électriques, le Bureau syndical approuve l'implantation d'une borne sur la commune de Frotey-les-Vesoul (au lieu de Navenne).

DELIBERATION N°10 – Participation du SIED 70 pour le départ en retraite d'un agent

Le Bureau syndical décide de fixer à 200 € le montant de la contribution financière du syndicat à l'occasion du départ en retraite d'un agent.

DELIBERATION N°11 – Congrès FNCCR à TOURS

Le Bureau syndical décide que le SIED 70 participe au congrès de la FNCCR qui se tiendra à TOURS du 21 au 23 juin avec 2 représentants, et précise que le SIED 70 financera les frais de déplacement ainsi que les frais de restauration non pris en charge par la FNCCR. Le Bureau syndical précise que le SIED 70 participera aux frais d'aménagement et d'organisation du stand Bourgogne Franche-Comté.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 11 JUILLET 2016



Le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR valide les projets qui lui sont présentés, d'une part, au titre des contrats d'approvisionnement en combustibles des chaufferies de Scey-sur-Saône et de Marnay, et d'autre part, au titre du marché à procédure adaptée pour l'exploitation de la chaufferie de Marnay, et charge le Président de les soumettre au Bureau syndical.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 11 JUILLET 2016




DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016

Le Bureau syndical valide les troisièmes listes de travaux 2016 ci-après :


Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

-  29 extensions à Amblans-et-Velotte, Andelarrot, Aulx-les-Cromary, Auxon, Bougnon, Chaux-la-Lotière, Cirey, Colombes-les-Vesoul, Etuz, Fleurey-les-Faverney, Frahier-et-Chatebier, Mailleroncourt-Charrette, Marnay, Montboillon, Plancher-Bas, Purgerot, Rosey, Ruhans, Saint-Germain, Saulnot, Saulx, Tremblois (1e), Val-Saint-Eloi (1e), Vauvillers, Vellefrie, Velleuxon-Queutrey, Vernotte (1a), Villeparois et Voray-sur-l'Ognon.
-  2 sécurisations de fils nus à Bussières et Valay.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

-  15 extensions à Barges, Cirey, Colombes-les-Vesoul, Cromary, Filain, Frahier-et-Chatebier, Marnay, Montarlot-les-Rioz, Montboillon, Neurey-les-la-Demie, Rosey, Ruhans, Vaivre-et-Montoille, Val-de-Gouhenans (1e) et Val-Saint-Eloi (1e).
-  4 renforcements à Chenebier, Colombe-les-Vesoul, Montigny-les-Vesoul et Nantilly.
-  des travaux d'optimisation des installations d'éclairage public :
 - o sous maîtrise d'ouvrage des communes à Amoncourt, Andelarre, Aulx-les-Cromary, Autrey-les-Cerre, Bouligney, Boulton, Cerre-Noroy, Chagey, Champey, Chenebier, Delain, Demie (1a), Girefontaine, Gray-la-Ville, Haut-Du-Them, Maizières, Mignavillers, Saint-Sauveur, Vandelans et Vars.
 - o sous maîtrise d'ouvrage déléguée du SIED 70 à Bourguignon-les-Conflans, Nantilly, Noiron, Saint-Rémy et Voray-sur-l'Ognon.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

-  11 opérations à Chaux-la-Lotière, Cirey, Corravillers, Marnay, Montboillon, Plancher-Bas, Rosey, Ruhans, Saulnot, Saulx et Val-Saint-Eloi (1e).

Le Bureau syndical décide d'adapter les guides de participations financières du SIED 70 aux travaux selon les documents joints en annexe.

Concernant les travaux d'aménagement esthétique, compte tenu des sommes déjà engagées en 2016 et du montant des demandes à l'étude, le Bureau syndical a décidé, le 23 mai 2016, de suspendre les modalités d'aides aux communes.

DELIBERATION N°2 – Convention tripartite HSN – ENEDIS (ex ERDF) – SIED 70

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens par HSN (Haute-Saône Numérique) pour le déploiement de la fibre optique. Le SIED 70 ne percevra aucune indemnité de la part de HSN pour l'utilisation des appuis mis à disposition, en contrepartie, HSN prendra à sa charge la mise en souterrain des câbles installés.

DELIBERATION N°3 – Résiliation adhésion AFE

Le Bureau syndical décide de résilier son adhésion à l'Association Française de l'Eclairage (AFE) à effet au 1^{er} janvier 2017.

DELIBERATION N°4 – Consultation pour la fourniture de matériel courant d'éclairage public

Le Bureau syndical décide du lancement de la procédure d'accord-cadre pour l'achat de matériel d'éclairage public sans caractère esthétique avec 4 lots techniques : lot 1 : luminaires fonctionnels, lot 2 : luminaires diffusants lot 3 : candélabres & crosses et lot 4 : horloges astronomiques. L'estimation des besoins à satisfaire durant la totalité du marché est de 4000000€.

Les offres du 1^{er} marché subséquent seront sollicitées à l'issue de la procédure de désignation des titulaires de l'accord-cadre.

DELIBERATION N°5 – Exploitation et fourniture de combustibles pour les chaufferies de Scey-sur-Saône et Marnay

Le Bureau syndical approuve les projets de contrats d'approvisionnement pour 2 ans en combustibles des chaufferies de Scey-sur-Saône et de Marnay ainsi que le projet de marché à procédure adaptée pour l'exploitation durant 2 ans de la chaufferie Marnay.

DELIBERATION N°6 – Adhésion au Groupement d'achat d'énergie Bourgogne Franche-Comté

Par délibération n°7 du 23 mai 2016, le Bureau syndical a adopté le principe de l'adhésion au groupement d'achat d'énergie Bourgogne Franche-Comté dont le SIEEEN sera le coordonnateur. En conséquence, le Bureau syndical autorise le Président à signer l'acte constitutif du groupement de commandes et accepte la participation financière prévue.

Le Bureau syndical décide d'exonérer des frais de fonctionnement, les communes sur le territoire desquelles le SIED 70 perçoit la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité.

DELIBERATION N°7 – Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour le SICG les Courlis

En 2015, le SIED 70 est intervenu en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage dans l'étude de faisabilité réalisée pour le projet biomasse en vue du remplacement de la chaudière fioul du SICG du groupe scolaire les Courlis à Villers-les-Luxeuil.

Le Bureau syndical décide, compte tenu du faible montant des travaux, de fixer le taux de rémunération de la mission d'AMO qui y fait suite à 5% du montant des travaux.

DELIBERATION N°8 – Prolongation du poste de CEP



En vue de satisfaire aux besoins recensés et à venir, le Bureau syndical décide de prolonger la durée du poste « Conseil en Energie Partagé », et de procéder au recrutement d'un agent au niveau BTS ou DUT avec des connaissances dans le domaine thermique et/ou dans la maîtrise de la demande d'énergie.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 17 OCTOBRE 2016



DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016

Le Bureau syndical valide les quatrièmes listes de travaux 2016 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

-  8 extensions à Les Aynans, Bay, Boulot, La Bruyère, Chargey Les Port, Echenoz Le Sec, Montarlot Les Rioz et Quincey.
-  9 aménagements esthétiques à Barges, Brésille, Breuchotte, Cerre Les Noroy, Luze, Montbozon, Noidans Le Ferroux, Senoncourt et Villers Les Luxeuil.

Au titre des travaux sur les installations d'éclairage public :

-  11 extensions à Barges, Bay, Brésille, Breuchotte, Chaux La Lotière, Cirey, Cult, Montarlot Les Rioz, Noidans Le Ferroux, Thienans et Trésille.
-  2 renforcements à Broye Aubigny Montseugny et Fontenois Les Montbozon.

Au titre des travaux de génie civil de communications électroniques :

-  11 opérations à Aulx Les Cromary, Avrigny et Virey, Les Aynans, Barges, Bay, Boulot, Brésille, Breuchotte, Fontenois les Montbozon, Montarlot Les Rioz et Noidans Le Ferroux.

DELIBERATION N°2 – Convention tripartite SFR – ENEDIS (ex ERDF) – SIED 70

Le Bureau syndical adopte le projet de convention relatif à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension aériens par SFR pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques. Le SIED 70 percevra de la part de SFR une indemnité unique de 27,50 € HT (valeur 2015) par appuis utilisés pour une mise à disposition de 20 ans.

DELIBERATION N°3 – Temps partiel pour les agents du SIED 70

Le Bureau syndical décide d'instituer le temps partiel pour les agents, les autorisations individuelles seront accordées en fonction des contraintes liées au fonctionnement des services, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires.

DELIBERATION N°4 – Indemnités Horaires pour travaux supplémentaires (IHTS)

Le Bureau syndical décide d'instaurer les indemnités pour travaux supplémentaires pour les agents du SIED 70 (de catégorie B et C), la compensation des heures supplémentaires peut être réalisée en tout ou partie, sous la forme d'un repos compensateur et à défaut de compensation sous la forme d'un repos compensateur, les heures supplémentaires accomplies sont indemnisées.

DELIBERATION N°5 – Conseiller en Energie Partagé

Le Bureau syndical confirme sa délibération n°8 du 11 juillet dernier prolongeant le poste de « Conseil en Energie Partagé » sous forme de CDI avec le régime indemnitaire des techniciens territoriaux.

DELIBERATION N°6 – Convention de stage avec le SDIS de Haute-Saône

Le Bureau syndical adopte le projet de convention de stage proposé par le SDIS pour la formation de pompier volontaire de M. Denis MARTEAUX durant ses horaires de travail, ceci moyennant la réversion de vacances équivalentes à la durée du stage.

CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DES ENR : SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

Le Conseil d'exploitation de la Régie des EnR propose d'instituer la règle de calcul du terme R2 ci-après pour les nouvelles demandes de raccordement au réseau de chaleur de la chaufferie de Marnay :

$$R2 = 587 \text{ euros HTV par unité de répartition forfaitaire (délibération n°3 du 7 octobre 2015)}$$

$$URF \text{ nouvel abonné} = 100 \times \text{Moyenne de la consommation des 3 dernières années avant raccordement} / 196 \text{ MWh (consommation initiale totale des abonnés raccordés à la mise en service)}$$





Concernant le droit de raccordement, il ne sera demandé que dans le cas où le R2 du nouvel abonné ne couvre pas le coût du branchement supplémentaire nécessaire à son raccordement au terme de l'échéance des conventions initiales en cours.

BUREAU SYNDICAL : SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°1 – Programmation des travaux 2016

Le Bureau syndical valide les cinquièmes listes de travaux 2016 ci-après :

Au titre des travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité :

-  4 extensions à Choye, Neurey Les La Demie, La Rosière et Vernois Sur Mance.
-  1 renforcement à Pusey.
-  1 sécurisation de fils nus à Fleurey Les Faverney.
-  1 sécurisation de fils nus de petites sections à Servance.

Au titre des travaux d'optimisation sur les installations d'éclairage public à Achey, Cresancey et Jussey.

DELIBERATION N°2 – Mise à jour des programmes du CAS FACÉ pour les années 2013-2014-2015 et 2016

Le Bureau syndical approuve, d'une part, les modifications apportées aux listes des programmes 2013-2014 et 2015 du CAS FACÉ pour le financement des travaux d'électrification rurale, et d'autre part, la liste des travaux qui constitueront le programme 2016.

DELIBERATION N°3 – Droit de raccordement au réseau de chaleur à Marnay

Le Bureau syndical décide d'instituer la règle de calcul ci-après pour les nouveaux abonnés au réseau de chaleur de chauffage urbain de Marnay :

$R2 = 587 \text{ euros HTV par unité de répartition forfaitaire (délibération n°3 du 7 octobre 2015)}$

$URF \text{ nouvel abonné} = 100 \times \text{Moyenne de la consommation des 3 dernières années avant raccordement} / 196 \text{ MWh (consommation initiale totale des abonnés raccordés à la mise en service)}$

Concernant le droit de raccordement, il ne sera demandé que dans le cas où le R2 du nouvel abonné ne couvre pas le coût du branchement supplémentaire nécessaire à son raccordement au terme de l'échéance des conventions initiales en cours.

DELIBERATION N°4 – Instauration du télétravail pour les agents du SIED 70

Le Bureau syndical décide d'instituer le télétravail pour une certaine catégorie d'agents à compter du 1^{er} janvier 2017 dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, et en fonction des contraintes liées au bon fonctionnement des services du syndicat.

DELIBERATION N°5 – Orientations Budgétaires 2017

Le Bureau syndical, après avoir pris connaissance des différents éléments constituant les recettes et les dépenses du budget pour 2017, approuve les orientations budgétaires présentées par le Président qui seront soumises au prochain Comité syndical.

DELIBERATION N°6 – Budgets supplémentaires 2016

Le Bureau syndical charge, après en avoir pris connaissance, le Président de présenter au prochain Comité syndical les budgets supplémentaires du budget principal, des chaufferies de Scey sur Saône, Gy et Marnay.

DELIBERATION N°7 – Financement des travaux d'aménagements esthétiques

Le Bureau syndical décide de rétablir les règles de financement des travaux d'aménagement esthétique, selon les guides de participations mis à jour, assorties des modifications suivantes :

- * Plafonnement du montant de l'opération ramené à 60 000 euros par an,
- * Nécessité de commencer les travaux dans le délai de 2 ans.

COMITE SYNDICAL : SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION N°1 – Avenant PCT avec ENEDIS

Le Comité syndical adopte le projet d'avenant à la convention de concession relatif au versement par ENEDIS (ERDF) de la PCT (Part Couverte par le Tarif) pour l'année 2016, et charge le Président de la signature de tout document relatif à ce dossier.

DELIBERATION N°2 – Budget supplémentaire principal 2016

Le Comité syndical adopte le budget principal supplémentaire 2016 tenant compte des propositions ci-après :

- 1/ Le SIED 70 a procédé à la vente des CEE (certificats d'économie d'énergie), il est nécessaire d'intégrer le produit de cette vente ainsi que les dépenses liées au reversement aux différents bénéficiaires à la section de fonctionnement.
- 2/ Pour satisfaire la demande accrue des travaux d'aménagements esthétiques, les crédits correspondants nécessitent d'être abondés d'un million d'euros supplémentaires grâce à des demandes d'acomptes auprès du FACÉ.
- 3/ Une modification de crédit est également nécessaire pour ajuster le montant des sommes récupérées en trop perçu par les entreprises (+28 200 € de recettes supplémentaires au chapitre 23).
- 4/ Une ouverture de crédit pour faire face aux études de faisabilité que réalise le syndicat.
- 5/ Le SIED 70 ayant mis en place une comptabilité d'engagement, il sera établi au 31 décembre de l'année, un état des dépenses non mandatées sur l'exercice qui donnera lieu à un engagement provisionnel au 1^{er} janvier de l'année suivante.

DELIBERATION N°3 – Budget annexe de la chaufferie de Scey sur Saône - Budget Supplémentaire 2016

Le Comité syndical adopte les modifications budgétaires figurant dans le tableau ci-dessous :

Le SIED 70 doit payer un impôt sur les sociétés à hauteur de 17 004 € (années 2013, 14, 15 et 16) en section d'exploitation alors que le budget initial était de 3 800 € :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2016	Baisse des crédits	Hausse des crédits
011	Charges à caractère général	Dépenses	78 600 €		12 300 €
022	Dépenses imprévues	Dépenses	2 300 €	2 300 €	
042	Opérations d'ordre entre section	Dépenses	34 310 €	10 000 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
023	Immobilisations en cours	Dépenses	17 000 €	7 000 €	
020	Dépenses imprévues	Dépenses	3 000 €	3 000 €	
040	Opérations d'ordre entre section	Recettes	34 310 €	10 000 €	

DELIBERATION N°4 – Budget annexe de la chaufferie de Gy – Budget Supplémentaire 2016

Le Comité syndical adopte les modifications budgétaires figurant dans le tableau ci-dessous. Le SIED 70 doit payer un impôt sur les sociétés à hauteur de 13 200€ (années 2014.15 et 16) en section d'exploitation alors que le budget initial était de 700€ :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2016	Baisse des crédits	Hausse des crédits
011	Charges à caractère général	Dépenses	33 600 €		12 500 €
66	Charges financières	Dépenses	4 000 €		100 €
67	Charges exceptionnelles	Dépenses	56 800 €	11 100 €	
022	Dépenses imprévues	Dépenses	2 000 €	2 000 €	
023	Virement à la section d'investissement	Dépenses	0 €		12 600 €
042	Opérations d'ordre entre section	Dépenses	17 260 €	5 000 €	
077	Produits exceptionnels	Recettes	38 310 €		7 100 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Emprunts et dettes	Dépenses	71 100 €	11 100 €	
23	Immobilisations en cours	Dépenses	42 110 €		12 600 €
020	Dépenses imprévues	Dépenses	5 000 €	5 000 €	
021	Virement à la section d'exploitation	Recettes	0 €		12 600 €
040	Opérations d'ordre entre section	Recettes	17 260 €	5 000 €	
16	Emprunts et dettes	Recettes	56 800 €	11 100 €	

DELIBERATION N°5 – Budget annexe de la chaufferie de Marnay - Budget Supplémentaire 2016

Le Comité syndical adopte le budget principal supplémentaire 2016 tenant compte des propositions ci-après et figurant dans le tableau ci-dessous :

1/ Le SIED 70 doit payer un impôt sur les sociétés à hauteur de 4 100€ (années 2015 et 16) en section d'exploitation alors que le budget initial était de 1 200€.

2/ Rectification de l'affectation des résultats de clôture du compte administratif 2015 dans le budget 2016 (Reports inscrits au centime près, report d'un excédent de 81 413 euros en investissement, suppression du déficit d'investissement reporté).

SECTION D'EXPLOITATION					
Chapitre	Désignation	Dépenses ou Recettes	Montant inscrit au BP 2016	Baisse des crédits	Hausse des crédits
011	Charges à caractère général	Dépenses	73 200 €		2 913 €
022	Dépenses imprévues	Dépenses	3 700 €	2 900 €	
023	Virement à la section d'investissement	Dépenses	3 700 €	13 €	
70	Vente produits & prestations services	Recettes	160 600 €		45,32 €
002	Résultat reporté	Dépenses	1 200 €	45,32 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT					
23	Immobilisations en cours	Dépenses	11 200 €		3 700 €
001	Déficit antérieur reporté	Dépenses	3 700 €	3 700 €	
021	Virement à la section d'exploitation	Recettes	3 700 €	13 €	
001	Excédent antérieur reporté	Recettes	81 400 €		13 €

DÉLIBÉRATION N° 6 : Désignation du directeur de la Régie des énergies renouvelables

Le Comité syndical approuve la proposition du Président de désigner Monsieur Fabrice TONGHINI comme directeur de la Régie des énergies renouvelables suite au départ en retraite de Monsieur Jean-Paul BARSOT.

DÉLIBÉRATION N° 7 : Orientations du budget 2017

Le Comité syndical émet un avis favorable aux orientations du budget principal 2017 et de ses budgets annexes basées sur l'enveloppe financière des investissements envisageables en 2017 présentée ci-dessous :

Recettes		Dépenses	
TCFE	3 200 000 €	Charges à caractère générales	240 000 €
FACÉ	1 960 000 €	Charges salariales	700 000 €
Concessionnaires	Redevances	Autres charges de la gestion courante	100 000 €
	PCT	Travaux TTC électricité	5 712 000 €
	A8	Travaux TTC éclairage public	2 603 000 €
Participation demandeurs	2 735 000 €	Travaux TTC génie civil télécom	591 000 €
FIMO	420 000 €	Immobilisations corporelles	60 000 €
TVA récupérée	882 000 €	Budget IRVE	400 000 €
Budget IRVE 2016 reporté	200 000 €	Participations aux travaux des communes	876 000 €
		Imprévus	15 000 €
Total	11 297 000 €	Total	11 297 000 €

LISTE DES TRAVAUX DONT LE MANDATEMENT DU SOLDE A ETE REALISE EN 2016

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
ABONCOURT-GESINCOURT	DPE	RRCE	rue des Corvées issu du poste "rue de Port sur Saône"	SIED 70	SCICAE
AISEY-ET-RICHECOURT	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole au lieudit "Les Clochettes"	SIED 70	SCICAE
AMANCE	DPE	ERCE	pour le lotissement communal le long du Chemin des Vignes	SIED 70	SCICAE
AMANCE	DPE	RRCE	rue de la Gare	SIED 70	SCICAE
AMANCE	EP	ERCE	pour le lotissement communal le long du Chemin des Vignes	Commune	SCICAE
AMANCE	GCT FT	RRCE	rue de la Gare	Commune	SCICAE
AMBLANS-ET-VELOTTE	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "Champs Beugnet"	SIED 70	ERDF
ANCIER	DPE	ERCE	rue des Chailles	SIED 70	ERDF
ANCIER	DPE	RRCE	rue des Chailles	SIED 70	ERDF
ARC-LES-GRAY	DPE	AERCE	rue de Verdun - 1ère tranche	SIED 70	ERDF
ARC-LES-GRAY	DPE	AERCE	rue de la Baignade	SIED 70	ERDF
ARC-LES-GRAY	EP	AERCE	rue de Verdun - 1ère tranche	Commune	ERDF
ARC-LES-GRAY	EP	AERCE	rue de la Baignade	Commune	ERDF
ARC-LES-GRAY	GCT FT	AERCE	rue de Verdun - 1ère tranche	Commune	ERDF
ARC-LES-GRAY	GCT FT	AERCE	rue de la Baignade	Commune	ERDF
ARC-LES-GRAY	GCT TV	AERCE	rue de Verdun - 1ère tranche	Commune	ERDF
ARC-LES-GRAY	GCT TV	AERCE	rue de la Baignade	Commune	ERDF
AUGICOURT	DPE	ERCE	pour une rhizosphère au lieudit "Derrière le parterre"	SIED 70	SCICAE
AULX-LES-CROMARY	DPE	ERCE	pour l'alimentation de 4 parcelles situées chemin des Craies	SIED 70	ERDF
AUTHOISON	EP	OICEP	pour le village	Commune	SCICAE
AUTOREILLE	DPE	ERCE	pour une production de plantes aquatiques	SIED 70	ERDF
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	DPE	RRCE	rue du Pré Virot	SIED 70	ERDF
AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	EP	RRCE	rue du Pré Virot	Commune	ERDF
BAIGNES	DPE	ERCE	rue des Planches de Velaze	SIED 70	SCICAE
BARD-LES-PESMES	DPE	ERCE	pour un château d'eau rue du Château	SIED 70	ERDF
BARGES	DPE	AERCE	rue du Chêne (5ème tranche)	SIED 70	SCICAE
BARGES	EP	AERCE	rue du Chêne (5ème tranche)	Commune	SCICAE
BARGES	GCT FT	AERCE	rue du Chêne (5ème tranche)	Commune	SCICAE
BARGES	GCT TV	AERCE	rue du Chêne (5ème tranche)	Commune	SCICAE
BATTRANS	EP	EICEP	dans le village	Commune	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole rue du Ratelot à Quitteur	SIED 70	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX	DPE	RRCE	à Quitteur	SIED 70	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX	EP	OICEP	dans le bourg - 1ère Tranche	Commune	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX	EP	RRCE	à Quitteur	Commune	ERDF
BEAUJEU-SAINT-VALLIER-PIERREJUX	GCT FT	RRCE	à Quitteur	Commune	ERDF
BELMONT	DPE	ERCE	pour une station de pompage du SIAEP au lieudit "Bois des Hauts"	SIED 70	ERDF
BETONCOURT-SAINT-PANCRAS	DPE	ERCE	pour un camping au lieudit "En Fondbramvaux"	SIED 70	ERDF
BONBOILLON	EP	EICEP	dans le village	Commune	ERDF
BOREY	DPE	ERCE	pour un poste de refoulement rue du Moulin	SIED 70	ERDF
BOUHANS-LES-MONTBOZON	DPE	ERCE	pour un réservoir semi-enterré au chemin d'eau	SIED 70	ERDF
BOULOT	DPE	SRCE	issu des postes "Boulot Village" et "Cimetière"	SIED 70	ERDF
BOULOT	DPE	SRCEp	issu des postes "Boulot Village" et "Cimetière"	SIED 70	ERDF
BOULT	DPE	ERCE	pour un lotissement "Les Fasses" (desserte interne)	SIED 70	ERDF
BOULT	DPE	ERCE	pour un lotissement "Les Fasses" (desserte externe)	SIED 70	ERDF
BOULT	DPE	ERCE	rue du Tertre pour 8 logements collectifs (desserte externe)	SIED 70	ERDF
BOURBEVELLE	EP	EICEP	RD n°247 coté Villars le Pautel	Commune	SCICAE
BOURGUIGNON-LES-LA-CHARITE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
BOURGUIGNON-LES-MOREY	DPE	ERCE	pour un pylône de téléphonie mobile Orange au lieu-dit "En Chatoillon"	SIED 70	SCICAE
BRESILLEY	DPE	AERCE	aux abords de l'église - 1ère tranche	SIED 70	ERDF
BRESILLEY	DPE	AERCE	aux abords de l'église - 2ème Tranche	SIED 70	ERDF
BRESILLEY	DPE	ERCE	pour la station de pompage	SIED 70	ERDF
BRESILLEY	DPE	RRCE	dans le bourg	SIED 70	ERDF
BRESILLEY	EP	AERCE	aux abords de l'église - 1ère tranche	Commune	ERDF
BRESILLEY	EP	AERCE	aux abords de l'église - 2ème Tranche	Commune	ERDF
BRESILLEY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
BRESILLEY	GCT FT	AERCE	aux abords de l'église - 1ère tranche	Commune	ERDF
BRESILLEY	GCT FT	AERCE	aux abords de l'église - 2ème Tranche	Commune	ERDF
BREUCHES	DPE	ERCE	pour le château et 11 logements (desserte externe)	SIED 70	ERDF
BREUCHES	DPE	ERCE	pour le château et 11 logements (desserte interne)	SIED 70	ERDF
BREUCHOTTE	DPE	ERCE	pour un captage et un château d'eau au lieudit "Le Brossy"	SIED 70	ERDF
BREUCHOTTE	DPE	RRCE	issu du poste "Le Brossy"	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour un lotissement privé "Les Foulleteurs" (1ère tranche) - desserte interne	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour un lotissement privé "Les Foulleteurs" (1ère tranche) - desserte externe	SIED 70	ERDF
BREUREY-LES-FAVERNEY	DPE	RRCE	issu du poste "Leroy"	SIED 70	ERDF
BREVILLIERS	DPE	RRCE	issu du poste "Village" pour le lotissement communal lieudit "Chat Lambert"	SIED 70	ERDF
BROTTE-LES-LUXEUIL	DPE	ERCE	pour une station de pompage	SIED 70	ERDF
BUCEY-LES-GY	EP	ERCE	pour les résidences seniors aux abords du stade (desserte externe)	Commune	ERDF
BUCEY-LES-TRAVES	DPE	ERCE	pour le lotissement communautaire "Les Tillières" - 2ème tranche	SIED 70	SCICAE
BUCEY-LES-TRAVES	EP	ERCE	pour le lotissement communautaire "Les Tillières" - 2ème tranche	Commune	SCICAE
BUCEY-LES-TRAVES	GCT FT	ERCE	pour le lotissement communautaire "Les Tillières" - 2ème tranche	Commune	SCICAE
BUSSIERES	DPE	SRCE	issu du poste "rue de la Chapelle"	SIED 70	ERDF
BUSSIERES	DPE	SRCEp	issu du poste "rue de la Chapelle"	SIED 70	ERDF
BUSSIERES	EP	OICEP	pour le village	Commune	ERDF
BUTHIERS	DPE	ERCE	pour la propriété de Mr SCHWEITZER	SIED 70	ERDF
BUTHIERS	DPE	RRCE	issu du poste "Buthiers Village"	SIED 70	ERDF
BUTHIERS	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
BUTHIERS	EP	RRCE	issu du poste "Buthiers Village"	Commune	ERDF
BUTHIERS	GCT FT	ERCE	pour la propriété de Mr SCHWEITZER	Commune	ERDF
CHALONVILLARS	DPE	ERCE	pour une maison existante au lieudit "Etang Poutbon"	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNAY-LES-PIN	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole au lieu-dit "La Ruchotte"	SIED 70	ERDF
CHAMPAGNEY	DPE	RRCE	issu du poste "Le Plain"	SIED 70	ERDF
CHAMPEY	DPE	ERCE	pour une salle des fêtes Impasse des Bichenets	SIED 70	ERDF
CHAMPEY	DPE	RRCE	issu du poste "Coteaux" pour le raccordement de la salle des fêtes	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
CHAMPLITTE	DPE	ERCE	pour une armoire fibre optique - voie communale n°201 à Leffond	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	RRCE	au lieudit "Combe Rougeot" à Neuville les Champlitte	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	RRCE	voie communale n°201 à Leffond	SIED 70	ERDF
CHAMPLITTE	DPE	SRCEp	route de Bourbonne	SIED 70	ERDF
CHAMPTONNAY	DPE	AERCE	rue du Château	SIED 70	ERDF
CHAMPTONNAY	DPE	ERCE	pour une résidence principale route de Valay	SIED 70	ERDF
CHAMPTONNAY	EP	AERCE	rue du Château	Commune	ERDF
CHAMPTONNAY	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
CHAMPTONNAY	GCT FT	AERCE	rue du Château	Commune	ERDF
CHAMPTONNAY	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale route de Valay	Commune	ERDF
CHAPELLE-SAINT-QUILLAIN (LA)	DPE	RRCE	le long de la route de Saint-Gand	SIED 70	ERDF
CHARCENNE	DPE	ERCE	pour une armoire de montée en débit sur la route de Choye	SIED 70	ERDF
CHARGEY-LES-GRAY	EP	OICEP	dans le bourg (1ère tranche)	Commune	ERDF
CHARGEY-LES-PORT	DPE	SRCEp	le long de l'impasse de la Fontaine	SIED 70	SCICAE
CHASSEY-LES-MONTBOZON	DPE	ERCE	pour une résidence au lieudit "Ronday" rue de la Vieille Voie	SIED 70	ERDF
CHAUMERCENNE	DPE	ERCE	rue du Buet	SIED 70	ERDF
CHAUMERCENNE	GCT FT	ERCE	rue du Buet	Commune	ERDF
CHEVIGNEY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
CHEVIGNEY	EP	RICEP	le long de la RD n°182	Commune	ERDF
CINTREY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
CIREY	DPE	ERCE	pour une station de traitement des eaux usées au hameau de Bellevaux	SIED 70	ERDF
CIREY	DPE	ERCE	pour un poste de refoulement EU rue de l'Eglise	SIED 70	ERDF
CIREY	DPE	ERCE	rue de l'Eglise pour une armoire fibre optique	SIED 70	ERDF
CIREY	EP	OICEP	pour le village et les hameaux	Commune	ERDF
CITERS	DPE	ERCE	pour un gymnase	SIED 70	ERDF
CITERS	DPE	ERCE	pour une habitation existante rue d'Ormont	SIED 70	ERDF
CITERS	DPE	RRCE	pour la boulangerie	SIED 70	ERDF
COLOMBE-LES-VESOUL	DPE	ERCE	pour un hangar agricole rue du Château	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	ERCE	pour 4 parcelles à bâtir rue de la Gare et rue Georges et Pierre Henry	SIED 70	ERDF
CORBENAY	DPE	ERCE	pour une zone artisanale "Penotte"	SIED 70	ERDF
CORRAVILLERS	DPE	SRCEp	issu du poste "le Court"	SIED 70	ERDF
CORRE	GCT FT	RRCE	rue Emile Hauviller	Commune	ERDF
CULT	DPE	AERCE	au centre du village	SIED 70	ERDF
CULT	DPE	ERCE	pour le château d'eau aux abords du chemin rural du Bois de Chamailin	SIED 70	ERDF
DAMBENOIT-LES-COLOMBE	DPE	ERCE	pour la résidence principale au lieudit "Friche Jaumont"	SIED 70	ERDF
DAMBENOIT-LES-COLOMBE	DPE	SRCEp	issu du poste "Colombes"	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-LES-CONFLANS	DPE	ERCE	pour une station d'épuration chemin rural dit de la Bourique	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-SALON	DPE	ERCE	pour la ZA "Cote Renverse" - 3ème tranche	SIED 70	ERDF
DAMPIERRE-SUR-SALON	EP	ERCE	pour la ZA "Cote Renverse" - 3ème tranche	Commune	ERDF
DAMPIERRE-SUR-SALON	EP	RICEP	rue Jean Mourey	Commune	ERDF
DAMPIERRE-SUR-SALON	EP	RICEP	à l'espace Beauvalet	Commune	ERDF
DENEVRE	DPE	SRCEp	route de Denevre	SIED 70	ERDF
DENEVRE	EP	RICEP	rue de la Fontaine	Commune	ERDF
ECHENOZ-LA-MELINE	EP	EICEP	rue des Gouttes	Commune	ERDF
ESPRELS	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
ESSERTENNE-ET-CECEY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
ESSERTENNE-ET-CECEY	EP	RICEP	rue des Champs du Chêne	Commune	ERDF
ETUZ	DPE	ERCE	pour des logements Habitat 70 Chemin des Crosses - desserte interne	SIED 70	ERDF
ETUZ	DPE	ERCE	pour lotissement privé Rue de Traverse (desserte interne)	SIED 70	ERDF
FAHY-LES-AUTREY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole avec salle de traite route d'Auuet	SIED 70	ERDF
FAUCOGNEY-ET-LA-MER	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
FAVERNEY	DPE	AERCE	rue des Ruaux	SIED 70	ERDF
FAVERNEY	DPE	RRCE	rue des Ruaux	SIED 70	ERDF
FAVERNEY	EP	AERCE	rue des Ruaux	Commune	ERDF
FAVERNEY	EP	RRCE	rue des Ruaux	Commune	ERDF
FAVERNEY	GCT FT	AERCE	rue des Ruaux	Commune	ERDF
FAVERNEY	GCT FT	RRCE	rue des Ruaux	Commune	ERDF
FLAGY	DPE	AERCE	RD n°10 (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
FLAGY	DPE	AERCE	RD n°10 côté Vesoul (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
FLAGY	EP	AERCE	RD n°10 côté Varogne (4ème tranche)	Commune	ERDF
FLAGY	EP	AERCE	RD n°10 (2ème tranche)	Commune	ERDF
FLAGY	EP	AERCE	RD n°10 côté Vesoul (3ème tranche)	Commune	ERDF
FLAGY	GCT FT	AERCE	RD n°10 (2ème tranche)	Commune	ERDF
FLAGY	GCT FT	AERCE	RD n°10 côté Vesoul (3ème tranche)	Commune	ERDF
FLEUREY-LES-FAVERNEY	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole rue de la Fontaine Lège	SIED 70	ERDF
FLEUREY-LES-SAINT-LOUP	DPE	RRCE	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
FONTAINE-LES-LUXEUIL	DPE	SRCEp	issu du poste "Baraques Chardin" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
FOUGEROLLES	DPE	RRCE	issu du poste "Roigire"	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	ERCE	pour un lotissement situé route d'Errevet	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "Sur Champs des Rejarrets" à proximité d'un bâtiment agricole existant	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	ERCE	pour un chalet existant au lieu-dit "Sous Le Grand Pré"	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	ERCE	pour une résidence principale rue du Vieux Pont	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	DPE	RRCE	issu du poste "Route d'Errevet"	SIED 70	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	EP	OICEP	dans le village (1ère tranche)	Commune	ERDF
FRAHIER-ET-CHATEBIER	EP	OICEP	dans le village (2ème tranche)	Commune	ERDF
FRAMONT	DPE	SRCE	dans le bas du village	SIED 70	ERDF
FRANCHEVELLE	DPE	ERCE	pour le lotissement privé "Joly" (desserte externe)	SIED 70	ERDF
FRANCHEVELLE	DPE	ERCE	pour le lotissement privé "Joly" (desserte interne)	SIED 70	ERDF
FRESNE-SAINT-MAMES	DPE	ERCE	pour un poste de relevage rue d'Estravaux	SIED 70	ERDF
FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE	EP	EICEP	rue des Bâties	Commune	ERDF
FROTEY-LES-VESOUL	DPE	ERCE	avenue de l'ancienne Mairie	SIED 70	ERDF
GENEVREUILLE	DPE	ERCE	pour un bâtiment agricole équipé d'une stabulation rue du Cimetière	SIED 70	ERDF
GENEVREUILLE	DPE	SRCEp	issu du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
GENEVREUILLE	GCT FT	ERCE	pour un bâtiment agricole équipé d'une stabulation rue du Cimetière	Commune	ERDF
GENEVREY	DPE	AERCE	rue de l'Avau (2ème tranche)	SIED 70	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
GEVIGNEY-ET-MERCEY	DPE	RRCE	rue de Jussey et Grande Rue	SIED 70	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	EP	RRCE	rue de Jussey et Grande Rue	Commune	SCICAE
GEVIGNEY-ET-MERCEY	GCT FT	RRCE	rue de Jussey et Grande Rue	Commune	SCICAE
GEZIER-ET-FONTENELAY	DPE	ERCE	pour une habitation individuelle située Rue Basse	SIED 70	ERDF
GEZIER-ET-FONTENELAY	DPE	SRCE	issu poste cabine haute "Gézier Village"	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	AERCE	aux abords de la Place des Fêtes	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	ERCE	Chemin des Ensanges	SIED 70	ERDF
GRANDVELLE-ET-LE-PERRENOT	DPE	ERCE	pour un lotissement privé chemin des Ensanges	SIED 70	ERDF
GRANGES-LE-BOURG	DPE	ERCE	pour 2 résidences principales projetées rue de la Tuilerie	SIED 70	ERDF
GRANGES-LE-BOURG	GCT FT	ERCE	pour 2 résidences principales projetées rue de la Tuilerie	Commune	ERDF
GRAY	EP	EICEP	pour la ZAC Gray-Sud (2ème tranche)	Commune	ERDF
GREUCOURT	EP	EICEP	route de Vaudey	Commune	ERDF
GY	GCT FT	ERCE	pour 2 parcelles dans le lotissement communal rue des Tonnelles	Commune	ERDF
GY	GCT TV	ERCE	pour 2 parcelles dans le lotissement communal rue des Tonnelles	Commune	ERDF
HAUT-DU-THEM-CHATEAU-LAMBERT	DPE	ERCE	pour une résidence secondaire au lieudit "Monthaut et Belmont Bas"	SIED 70	ERDF
JUSSEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale rue du Fauchard (desserte interne)	SIED 70	SCICAE
JUSSEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale rue du Fauchard (desserte externe)	SIED 70	SCICAE
JUSSEY	DPE	RRCE	rue Thiers	SIED 70	SCICAE
LANTERNE-ET-LES-ARMONTS (LA)	DPE	SRCE	issu du poste "Communal" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
LANTERNE-ET-LES-ARMONTS (LA)	DPE	SRCE	issu des postes "Les Armons" et "Le Charmoy"	SIED 70	ERDF
LANTERNE-ET-LES-ARMONTS (LA)	DPE	SRCEp	issu du poste "Pré des Couaz"	SIED 70	ERDF
LAVONCOURT	EP	RICEP	aux abords de la caserne des pompiers	Commune	SCICAE
LIEUCOURT	DPE	ERCE	pour le pylône de téléphonie mobile	SIED 70	ERDF
LOEUILLEY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
LOEUILLEY	EP	RICEP	RD n°38	Commune	ERDF
MAGNORAY (LE)	DPE	ERCE	pour une habitation rue des Pomattes	SIED 70	SCICAE
MALANS	DPE	ERCE	pour une résidence principale Chemin des Rang	SIED 70	ERDF
MANDREVILLARS	DPE	ERCE	pour un lotissement au lieudit "En la Noye"	SIED 70	ERDF
MARNAY	DPE	RRCE	issu du poste "Garennes"	SIED 70	ERDF
MARNAY	DPE	SRCE	issu du poste "Garennes"	SIED 70	ERDF
MELISEY	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "Le Bas"	SIED 70	ERDF
MELISEY	DPE	SRCE	issu du poste "Les Guidons"	SIED 70	ERDF
MELISEY	DPE	SRCE	issu du poste "Les Echelets"	SIED 70	ERDF
MELISEY	DPE	SRCE	issu du poste "Petit Bois"	SIED 70	ERDF
MELISEY	DPE	SRCEp	issu du poste "Les Guidons"	SIED 70	ERDF
MEURCOURT	DPE	ERCE	pour une résidence principale route de Conflans	SIED 70	ERDF
MEURCOURT	GCT FT	ERCE	pour une résidence principale route de Conflans	Commune	ERDF
MIGNAVILLERS	DPE	ERCE	pour une habitation rue des Carrières	SIED 70	ERDF
MIGNAVILLERS	DPE	RRCE	rue des Vergers	SIED 70	ERDF
MOLLANS	DPE	ERCE	pour un lotissement "La Vignotte" (desserte interne)	SIED 70	ERDF
MONTAGNEY	DPE	AERCE	rue de Bresilley - 1ère tranche	SIED 70	ERDF
MONTAGNEY	DPE	AERCE	rue de Bresilley - 2ème tranche	SIED 70	ERDF
MONTAGNEY	DPE	ERCE	pour le lotissement privé rue du Pâquis	SIED 70	ERDF
MONTAGNEY	EP	AERCE	rue de Bresilley - 1ère tranche	Commune	ERDF
MONTAGNEY	EP	AERCE	rue de Bresilley - 2ème tranche	Commune	ERDF
MONTAGNEY	EP	ERCE	pour le lotissement privé rue du Pâquis	Commune	ERDF
MONTAGNEY	GCT FT	AERCE	rue de Bresilley - 1ère tranche	Commune	ERDF
MONTAGNEY	GCT FT	AERCE	rue de Bresilley - 2ème tranche	Commune	ERDF
MONTBOZON	DPE	ERCE	pour une armoire de montée haut débit ruelle des Halles	SIED 70	ERDF
MONTIGNY-LES-CHERLIEU	DPE	ERCE	pour une armoire fibre optique aux abords du cimetière	SIED 70	SCICAE
MONTIGNY-LES-CHERLIEU	DPE	ERCE	pour un bâtiment existant vers la ferme du battant	SIED 70	SCICAE
MONTIGNY-LES-VESOUL	EP	EICEP	pour le lotissement privé "Beauchêne"	Commune	ERDF
MONTIGNY-LES-VESOUL	EP	RICEP	aux abords de l'Abbaye	Commune	ERDF
MONT-LE-VERNOIS	DPE	ERCE	rue de Lavizat	SIED 70	SCICAE
MONT-LE-VERNOIS	EP	ERCE	rue de Lavizat	Commune	SCICAE
MONT-LE-VERNOIS	GCT FT	ERCE	rue de Lavizat	Commune	SCICAE
NANTILLY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
NAVENNE	DPE	AERCE	place Calmette	SIED 70	ERDF
NAVENNE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
NEUREY-LES-LA-DEMIE	DPE	ERCE	pour 2 habitations situées rue de LA DEMIE	SIED 70	SCICAE
NEUREY-LES-LA-DEMIE	GCT FT	ERCE	pour 2 habitations situées rue de LA DEMIE	Commune	SCICAE
NEUVILLE-LES-LA-CHARITE	DPE	ERCE	pour la station de traitement des eaux usées	SIED 70	ERDF
NEUVILLE-LES-LA-CHARITE	DPE	RRCE	route de Pont-de-Planches	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	ERCE	pour le lotissement locatif rue des Vergers	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	DPE	ERCE	pour le centre de stockage de la société SEPAC	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LE-FERROUX	EP	ERCE	pour le lotissement locatif rue des Vergers	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	rue Chalmey (tronçons S-X5-AA)	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	rue Derahon (tronçons Q-S)	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	rue Mouillet (tronçons Q-G-A-F)	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	DPE	AERCE	rue Veffond (tronçons G-K)	SIED 70	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	rue Chalmey (tronçons S-X5-AA)	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	rue Derahon (tronçons Q-S)	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	rue Mouillet (tronçons Q-G-A-F)	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	AERCE	rue Veffond (tronçons G-K)	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	OICEP	rue des Bouvreuils, avenue du Vernois et rue Stanislas Kekedi	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	RICEP	rue de la Fraternité	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	EP	RICEP	rue de Roitelets	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	GCT FT	AERCE	rue Chalmey (tronçons S-X5-AA)	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	GCT FT	AERCE	rue Derahon (tronçons Q-S)	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	GCT FT	AERCE	rue Guidat (tronçons O-Q et bornes)	Commune	ERDF
NOIDANS-LES-VESOUL	GCT FT	AERCE	rue Mouillet (tronçons Q-G-A-F)	Commune	ERDF
OISELAY-ET-GRACHAUX	DPE	ERCE	pour 3 parcelles situées rue des Quenessières	SIED 70	ERDF
OISELAY-ET-GRACHAUX	EP	OICEP	pour le village (4ème tranche)	Commune	ERDF
OISELAY-ET-GRACHAUX	GCT FT	ERCE	pour 3 parcelles situées rue des Quenessières	Commune	ERDF
OPPENANS	DPE	AERCE	du poste "Communal"	SIED 70	ERDF
ORMENANS	EP	EICEP	pour une zone d'habitation située au lieudit "Chez Lallemand"	Commune	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
OVANCHES	DPE	ERCE	pour une armoire fibre optique route de Saint-Albin	SIED 70	SCICAE
OYRIERES	EP	OICEP	dans le bourg (1ère tranche)	Commune	ERDF
PALANTE	DPE	ERCE	rue de la Mairie	SIED 70	ERDF
PASSAVANT-LA-ROCHERE	EP	EICEP	rue de Selles et rue du Bois de la Main	Commune	ERDF
PERROUSE	EP	EICEP	au chemin des Prés	Commune	ERDF
PESMES	DPE	ERCE	pour le lotissement de la SCI du Champ Bozon	SIED 70	ERDF
PESMES	DPE	ERCE	pour le raccordement du collège	SIED 70	ERDF
PESMES	DPE	RRCE	rue des Loups	SIED 70	ERDF
PESMES	EP	ERCE	pour le lotissement de la SCI du Champ Bozon	Commune	ERDF
PIERRECOURT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
PIN	DPE	ERCE	pour un abri de jardin sur le chemin de Vregille	SIED 70	ERDF
PLAINEMONT	DPE	ERCE	pour une station d'épuration chemin du Moutier	SIED 70	ERDF
PLANCHER-BAS	EP	OICEP	dans le village (4ème tranche)	Commune	ERDF
PONTCEY	DPE	ERCE	pour 10 pavillons Habitat 70 situés rue des Minières	SIED 70	ERDF
PONTCEY	DPE	RRCE	rue des Minières	SIED 70	ERDF
PONTCEY	GCT FT	RRCE	rue des Minières	Commune	ERDF
PONT-DE-PLANCHES (LE)	EP	RICEP	route de Soing	Commune	ERDF
PONT-DE-PLANCHES (LE)	EP	RICEP	aux abords du pôle éducatif	Commune	ERDF
PONT-DE-PLANCHES (LE)	GCT FT	RRCE	route de Vezet	Commune	ERDF
PUSEY	DPE	ERCE	pour un lotissement communal "En l'Echelotte" - Desserte externe	SIED 70	SCICAE
PUSEY	DPE	ERCE	pour un lotissement communal "En l'Echelotte" - Desserte interne	SIED 70	SCICAE
PUSEY	DPE	RRCE	issu du poste "Rue de Pusy" (travaux)	SIED 70	SCICAE
PUSEY	EP	ERCE	pour un lotissement communal "En l'Echelotte" - Desserte externe	Commune	SCICAE
PUSEY	EP	ERCE	pour un lotissement communal "En l'Echelotte" - Desserte interne	Commune	SCICAE
PUSEY	EP	RRCE	issu du poste "Rue de Pusy" (travaux)	Commune	SCICAE
PUSEY	GCT FT	ERCE	pour un lotissement communal "En l'Echelotte" - Desserte externe	Commune	SCICAE
PUSEY	GCT FT	RRCE	issu du poste "Rue de Pusy" (travaux)	Commune	SCICAE
QUARTE (LA)	EP	EICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
QUARTE (LA)	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
QUENOCHÉ	DPE	ERCE	pour une station d'épuration & le poste de refoulement chemin des Terrières	SIED 70	SCICAE
QUENOCHÉ	EP	EICEP	le long de la RD n°82	Commune	SCICAE
RADDON-ET-CHAPENDU	DPE	ERCE	pour une rhizosphère	SIED 70	ERDF
RADDON-ET-CHAPENDU	EP	EICEP	pour une zone d'habitation "Citadelle" (2ème tranche)	Commune	ERDF
RADDON-ET-CHAPENDU	EP	EICEP	pour une zone d'habitations "Citadelle" (3ème tranche)	Commune	ERDF
RAY-SUR-SAONE	DPE	ERCE	pour une station d'épuration route de Ferrières	SIED 70	SCICAE
RAY-SUR-SAONE	DPE	ERCE	pour un poste de refoulement	SIED 70	SCICAE
RENAUCOURT	DPE	ERCE	au lieu-dit "Les lavières"	SIED 70	SCICAE
RENAUCOURT	EP	ERCE	au lieu-dit "Les lavières"	Commune	SCICAE
RENAUCOURT	GCT FT	ERCE	au lieu-dit "Les lavières"	Commune	SCICAE
RIGNY	EP	OICEP	dans le bourg (1ère tranche)	Commune	ERDF
RIGNY	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
RIGNY	EP	RICEP	dans le bourg (1ère tranche)	Commune	ERDF
RIOZ	DPE	AERCE	rue Noirfond et rue du Tacot	SIED 70	ERDF
RIOZ	DPE	ERCE	pour une résidence rue de Noirfond	SIED 70	ERDF
RIOZ	DPE	RRCE	issu du poste "Au Potet"	SIED 70	ERDF
RIOZ	EP	AERCE	rue Noirfond et rue du Tacot	Commune	ERDF
RIOZ	GCT FT	AERCE	rue Noirfond et rue du Tacot	Commune	ERDF
ROSEY	DPE	SRCE	dans le bourg	SIED 70	SCICAE
ROSEY	EP	OICEP	dans le village	Commune	SCICAE
ROSEY	EP	RICEP	dans le village	Commune	SCICAE
ROSIERE (LA)	DPE	RRCE	issu du poste "Saussière"	SIED 70	ERDF
ROSIERE (LA)	DPE	SRCE	issu du poste "Cimetière"	SIED 70	ERDF
ROSIERE (LA)	DPE	SRCEp	issu du poste "Saussière"	SIED 70	ERDF
ROYE	DPE	ERCE	pour un lotissement privé de 12 lots rue du Varet	SIED 70	ERDF
ROYE	DPE	ERCE	pour 10 pavillons Impasse du Bouchot	SIED 70	ERDF
RUPT-SUR-SAONE	DPE	AERCE	le long des rues du Pâquis et de La Dame Blanche - 3ème tranche	SIED 70	SCICAE
RUPT-SUR-SAONE	DPE	AERCE	le long des rues du Pâquis et de La Dame Blanche - 1ère tranche	SIED 70	SCICAE
RUPT-SUR-SAONE	DPE	AERCE	le long des rues du Pâquis et de La Dame Blanche - 2ème tranche	SIED 70	SCICAE
RUPT-SUR-SAONE	DPE	RRCE	le long du chemin de la Vigne Rouge	SIED 70	SCICAE
RUPT-SUR-SAONE	EP	AERCE	le long des rues du Pâquis et de La Dame Blanche - 1ère tranche	Commune	SCICAE
RUPT-SUR-SAONE	EP	AERCE	le long des rues du Pâquis et de La Dame Blanche - 2ème tranche	Commune	SCICAE
RUPT-SUR-SAONE	GCT FT	AERCE	le long des rues du Pâquis et de La Dame Blanche - 1ère tranche	Commune	SCICAE
RUPT-SUR-SAONE	GCT FT	AERCE	le long des rues du Pâquis et de La Dame Blanche - 2ème tranche	Commune	SCICAE
SAINT-BRESSON	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "La Rua"	SIED 70	ERDF
SAINT-BRESSON	DPE	ERCE	pour un bâtiment à usage de garage au lieudit "La Corbière"	SIED 70	ERDF
SAINT-BRESSON	DPE	ERCE	pour une résidence principale au lieudit "Maires d'Avaux"	SIED 70	ERDF
SAINT-BRESSON	DPE	SRCE	issu du poste "Vaubourg"	SIED 70	ERDF
SAINT-BROING	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
SAINTE-MARIE-EN-CHAUX	DPE	ERCE	pour une station de traitement des eaux au lieudit "La Preau"	SIED 70	ERDF
SAINTE-VALBERT	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
SAULNOT	DPE	ERCE	pour une résidence principale à Corcelle au lieu-dit "Le Cuchot"	SIED 70	ERDF
SAVOYEUX	DPE	ERCE	pour une armoire fibre optique rue de la Montée	SIED 70	ERDF
SAVOYEUX	DPE	SRCE	dans le bourg	SIED 70	ERDF
SAVOYEUX	DPE	SRCEp	aux abords du port - 1ère tranche (2ème tranche financière)	SIED 70	ERDF
SAVOYEUX	DPE	SRCEp	aux abords du port (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
SAVOYEUX	EP	SRCEp	aux abords du port (2ème tranche)	Commune	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	DPE	ERCE	pour l'ancien site Devaux route de Saint-Albin (desserte externe)	SIED 70	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	DPE	RRCE	rue de Port-sur-Saône	SIED 70	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	EP	OICEP	aux abords du port et le long du Chemin piétonnier	Commune	ERDF
SCEY-SUR-SAONE-ET-SAINT-ALBIN	GCT FT	RRCE	rue de Port-sur-Saône	Commune	ERDF
SECENANS	DPE	ERCE	chemin des Moulins	SIED 70	ERDF
SECENANS	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
SENONCOURT	DPE	AERCE	rue Maugras	SIED 70	ERDF
SENONCOURT	EP	AERCE	rue Maugras	Commune	ERDF
SENONCOURT	GCT FT	AERCE	rue Maugras	Commune	ERDF

Commune	Nature	Type	Objet	Propriétaire des ouvrages	Exploitant
SERVANCE	DPE	ERCE	pour une parcelle au lieu-dit "Les Breuchots"	SIED 70	ERDF
SERVANCE	DPE	RRCE	issu du poste "Le Frenet"	SIED 70	ERDF
SERVANCE	DPE	RRCE	issu du poste "Le Montandré"	SIED 70	ERDF
SERVANCE	DPE	RRCE	issu du poste "Montandré" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
SERVIGNEY	DPE	ERCE	pour un terrain voie de Chateney	SIED 70	ERDF
SEVEUX	DPE	RRCE	rue Jean Galice	SIED 70	SCICAE
SORANS-LES-BREUREY	EP	EICEP	au chemin des Lilas et Route de Rioz	Commune	ERDF
TARTECOURT	DPE	ERCE	pour un bâtiment existant rue du Cimetière	SIED 70	SCICAE
TARTECOURT	DPE	RRCE	pour la ferme de Bellevue	SIED 70	SCICAE
TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE	DPE	AERCE	RD 486 (3ème tranche)	SIED 70	ERDF
TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE	DPE	SRCE	issu du poste "Champs Pory" (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE	EP	AERCE	RD 486 (3ème tranche)	Commune	ERDF
TERNUAY-MELAY-ET-SAINT-HILAIRE	GCT FT	AERCE	RD 486 (3ème tranche)	Commune	ERDF
THEULEY	EP	OICEP	RD n°27 (2ème tranche)	Commune	SCICAE
THIENANS	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
TRAVES	DPE	ERCE	rue de l'Oranger	SIED 70	SCICAE
TRAVES	GCT FT	ERCE	rue de l'Oranger	Commune	SCICAE
TREMBLOIS (LE)	DPE	ERCE	pour un lotissement privé rue de la Charme - desserte interne	SIED 70	ERDF
TREMBLOIS (LE)	DPE	ERCE	pour un lotissement privé rue de la Charme - desserte externe	SIED 70	ERDF
TREMBLOIS (LE)	GCT FT	ERCE	pour un lotissement privé rue de la Charme - desserte interne	Commune	ERDF
TREMBLOIS (LE)	GCT FT	ERCE	pour un lotissement privé rue de la Charme - desserte externe	Commune	ERDF
TREMOINS	DPE	AERCE	à proximité de la Mairie	SIED 70	ERDF
TREMOINS	EP	AERCE	à proximité de la Mairie	Commune	ERDF
TREMOINS	GCT FT	AERCE	à proximité de la Mairie	Commune	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	EICEP	pour un lotissement privé situé rue du Moulin	Commune	ERDF
VAIVRE-ET-MONTOILLE	EP	OICEP	dans le bourg - 1ère tranche	Commune	ERDF
VALLEROIS-LE-BOIS	DPE	ERCE	pour la station de traitement des eaux usées de Baslières	SIED 70	SCICAE
VALLEROIS-LE-BOIS	DPE	RRCE	pour l'ancienne école	SIED 70	SCICAE
VALLEROIS-LE-BOIS	GCT FT	RRCE	pour l'ancienne école	Commune	SCICAE
VANNE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
VAROGNE	DPE	ERCE	pour une station d'épuration le long de la RD n°10	SIED 70	ERDF
VAUCONCOURT-NERVEZAIN	DPE	ERCE	rue Charme Vaultotte	SIED 70	SCICAE
VAUCONCOURT-NERVEZAIN	GCT FT	ERCE	rue Charme Vaultotte	Commune	SCICAE
VAUCONCOURT-NERVEZAIN	GCT FT	ERCE	pour une maison d'habitation chemin rural dit des Richardets à Nervezain	Commune	SCICAE
VELESMES-ECHEVANNE	DPE	ERCE	pour une armoire fibre optique, place de l'Eglise	SIED 70	ERDF
VELLEFRIE	DPE	ERCE	pour un réservoir d'eau voie communale n°202	SIED 70	ERDF
VELLEMOZ	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
VELLEXON-QUEUTREY-ET-VAUDEY	DPE	RRCE	dans le bourg	SIED 70	SCICAE
VENISEY	DPE	SRCE	chemin de Roussey	SIED 70	SCICAE
VERNOIS-SUR-MANCE	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
VESOUL	DPE	ERCE	pour la ZA rue André Maginot (site des anciens abattoirs)	SIED 70	ERDF
VESOUL	DPE	ERCE	pour l'alimentation de 3 bâtiments collectifs re Blaise Pascal	SIED 70	ERDF
VESOUL	EP	ERCE	pour la ZA rue André Maginot (site des anciens abattoirs)	Commune	ERDF
VILLARGENT	EP	OICEP	dans le village	Commune	ERDF
VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	DPE	AERCE	RD 6 (4ème tranche)	SIED 70	ERDF
VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	EP	AERCE	RD 6 (4ème tranche)	Commune	ERDF
VILLEDIEU-EN-FONTENETTE (LA)	GCT FT	AERCE	RD 6 (4ème tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	DPE	AERCE	rue du Stade (2ème tranche)	SIED 70	ERDF
VILLERSEXEL	DPE	AERCE	rue du Stade (1ère tranche)	SIED 70	ERDF
VILLERSEXEL	DPE	AERCE	rue de la Cour du Parlement	SIED 70	ERDF
VILLERSEXEL	EP	AERCE	rue du Stade (2ème tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	EP	AERCE	rue du Stade (1ère tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	EP	AERCE	rue de la Cour du Parlement	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	EP	OICEP	dans le bourg (1ère tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	EP	OICEP	dans le bourg (2ème tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	GCT FT	AERCE	rue du Stade (2ème tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	GCT FT	AERCE	rue du Stade (1ère tranche)	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	GCT FT	AERCE	rue de la Cour du Parlement	Commune	ERDF
VILLERSEXEL	GCT TV	AERCE	rue du Stade (2ème tranche)	Commune	ERDF
VILLERS-LE-SEC	EP	OICEP	3ème tranche	Commune	ERDF
VILLERS-PATER	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	ERDF
VILLERS-VAUDEY	EP	OICEP	dans le bourg	Commune	SCICAE
VOUGECOURT	EP	EICEP	pour le lotissement communal "La Corvée" (1ère tranche)	Commune	SCICAE
VYANS-LE-VAL	DPE	SRCE	rue des Dandelliéons	SIED 70	ERDF
VY-LE-FERROUX	EP	EICEP	rue de la salle des fêtes	Commune	SCICAE
VY-LES-FILAIN	DPE	AERCE	rue Bois dit de Montfouche	SIED 70	SCICAE
VY-LES-FILAIN	EP	AERCE	rue Bois dit de Montfouche	Commune	SCICAE
VY-LES-FILAIN	EP	OICEP	dans le village	Commune	SCICAE
VY-LES-FILAIN	GCT FT	AERCE	rue Bois dit de Montfouche	Commune	SCICAE

DPE	Travaux sur le réseau de distribution public d'électricité
EP	Travaux sur les installations communales d'éclairage public
GCTFT	Travaux de génie civil de télécommunications
GCTTV	Travaux de génie civil de télévision